

A MAXIMILIEN

1783

FRC 3.220192

Casa
Frc
21671

ROBESPIERRE,

A SES ROYALISTES.

JEAN-BAPTISTE LOUVET,

DÉPUTÉ DE FRANCE A LA CONVENTION,

PAR LE LOIRET.

A PARIS,

Chez J. B. LOUVET, Libraire, Palais Égalité,
galerie neuve, derrière le théâtre de la Répu-
blique, n°. 24.

Et chez BAILLY, libraire rue Honoré.

L'an III. de la République une et indivisible.

THE NEWBERRY
LIBRARY

A V I S.

Robespierre , que j'avois accusé , prononça une *réponse*. Voici la réplique que je comptois lui faire , que la convention ne crut pas devoir entendre et que j'imprimai dans le tems ; *fin décembre 1792*. Je n'y change rien , pas même l'avertissement ni l'épigraphe ; je n'y ajoute pas un mot. On y verra du moins ce qu'il faut penser de ce Barrère , qui , deux mois avant le 9 thermidor , flagornant de toute la force de ses antithèses l'incorruptible Robespierre , s'écrioit à propos des inculpations trahitusement dirigées contre le dictateur : *Sommes-nous donc au tems des Brissot et des Guadet , où l'insidieux Louvet broyoit des poisons contre Robespierre ;* et qui aujourd'hui voudroit insinuer dans ses défenses , qu'il a dans le tems appuyé l'accusation que j'avois intentée contre le tyran ?

Au reste , observons qu'à la dernière époque où ce Barrère faisoit le panégyrique de Robespierre , il ne pouvoit ignorer que celui-ci avoit proposé au comité de salut public *de suspendre les séances de la convention*.

*In politiks there exists onless towo parties in France ,
The first is composed of philosophers , the second of
thieves , Robbers , and Murderers.*

Il n'y a plus que deux partis en France : celui des philosophes , et celui des voleurs.

AVERTISSEMENT.

DANS *l'accusation* je n'avois présenté que les masses ; le détail des faits , j'avois cru devoir le garder pour la *réplique*. Elle eût cependant été plus courte que je ne la donne actuellement , si la Convention eût voulu l'entendre. J'ai senti que je pouvois me permettre , dans cette brochure , plusieurs développemens que la dignité de l'assemblée et son tems , si précieux à ménager , m'auroient également interdits. Il est vrai qu'aussi l'on trouvera peut-être ici quelques répétitions et sûrement beaucoup de négligences ; mais il n'étoit pas question de ma réputation d'écrivain ; j'aurois voulu pouvoir aller plus vite encore.

Je méprise toutes les calomnies qui m'attaquent comme individu. Dans le nombre de celles qui me frappent , comme homme public , il en est une que je crois devoir relever. J'ai toujours voulu fortement *la république une*. Je déclare qu'aucun de ceux qu'on veut appeler *les nôtres*,

ne m'ont jamais laissé entrevoir qu'ils eussent la
pensée de *la république fédérative*.

Mais je déclare aussi qu'ils paroissent détester
autant que je hais, quiconque, s'étant enve-
loppé du manteau de cette république une,
travaille néanmoins à nous donner *des rois*.

A MAXIMILIEN ROBESPIERRE ;

ET A SES ROYALISTES.

JEAN-BAPTISTE LOUVET,

DÉPUTÉ DE FRANCE A LA CONVENTION,

PAR LE LOIRET.

IL avoit achevé sa lecture , et comme il venoit de quitter la tribune ; on m'y voyoit déjà. Je m'opposois à l'ordre du jour vivement réclamé par ses amis qui , rassurés dans les ténèbres de la réponse , craignoient le grand jour de la réplique ; et par une partie de l'assemblée , qui croyoit l'usurpateur assez puni d'un hors de cour. D'autres pensoient avec moi , qu'il étoit utile et nécessaire , à quelque mesure de modération qu'on voulût se borner ensuite , de combattre l'accusé sur les faibles remparts qu'il s'étoit péniblement élevés , de le surprendre au milieu de ses contradictions , de le saisir sur ses aveux indirectement échappés , de l'accabler du poids de sa pitoyable défense , de rétablir les faits qu'il avoit insidieusement dénaturés , de le ramener sur ceux dont il n'avoit décliné l'imposant témoignage que par des réponses évasives , de prouver que par-tout où il s'étoit hasardé de récriminer , il s'étoit constitué calomniateur ; que par-tout où il avoit osé nier , il avoit osé mentir.

Cependant l'ordre du jour emporté dans le bruit , excitoit de vives réclamations ; j'avois demandé la parole contre le président ; il falloit m'entendre ou se déterminer à une seconde épreuve. Ce fut alors qu'un membre , apparemment animé d'un sentiment tout autre que celui d'une vaine curiosité , demanda qu'on fit proclamer les noms inscrits sur la liste de la parole. Il n'étoit pas en effet inutile de savoir d'une part , qu'elle phalange d'alliés invincibles environnoit l'accusateur dans sa marche plus ferme , et de l'autre , quelle étoit la bande exiguë des timides auxiliaires , à la tête desquels l'accusé se traînoit chancelant. On vit pour Robespierre , S. Just , Garnier , et si l'on ne m'a pas trompé , Manuel.

Manuel ; qu'il y soit donc , puisqu'il y veut être ; mais j'aime à croire qu'il n'y restera pas long-tems. *Contre Robespierre* , on vit Chenier , Faure , Biroteau , Buzot , Barbaroux ; et sur lui Barrere , Launay (d'Angers) , le Hardy , Bailleul , Pétion ; Pétion dont on accusoit l'ancien ami , le compagnon jadis inséparable , et qui demandant à parler , annonçoit *qu'il ne parleroit pas pour*. Ce fut un nouveau trait de lumière qui fit au hors de cour de nombreux prosélytes , dans cette assemblée , où la majorité parut craindre que des preuves plus irrésistibles , sortant d'une discussion contradictoire , ne forcassent contre le dictateur , un décret sévèrement juste , que le grand nombre jugeoit inutile , que quelques-uns croyoient dangereux.

Mais Barbaroux , qui ne voit de dangers nulle part , si ce n'est dans les déterminations foibles , au milieu des circonstances fortes , Barbaroux , devenu volontairement simple citoyen , venoit de descendre à la barre , d'où il vouloit articuler et d'où il offroit de signer sa dénonciation. C'étoit , comme Lanjuinais l'observoit très-bien , un grand signal par lequel la Convention étoit avertie qu'un dernier combat entre les défenseurs des droits du peuple , et ses faux amis , devenoit inévitable. Cependant Barrere se décide pour l'ordre du jour , et voici comme il le motive ; je rapporte exactement ses expressions.

« Je réclame , au nom du bien public , que les passions individuelles disparaissent de nos délibérations , pour faire place à la grande passion du bien public.

» Que signifient , aux yeux d'un législateur politique , toutes ces accusations de dictature , d'ambition du pouvoir suprême , et les ridicules projets de triumvirat ? Citoyens , ne donnons pas de l'importance à des hommes que l'opinion générale saura , mieux que nous , remettre à leur place ; ne faisons pas des piédestaux à des pygmées.

» Citoyens , s'il existoit dans la république un homme né avec le génie de César , ou l'audace de Cromwel ; un homme qui , avec le talent de Sylla , en auroit les dangereux moyens , je viendrois avec courage l'accuser devant vous ; un tel homme pourroit être dangereux à la liberté. S'il existoit ici quelque législateur d'un grand génie , d'un caractère profond , ou d'une ambition vaste , je demanderois d'abord s'il a une armée à ses ordres , ou un trésor public à sa disposition , ou un grand parti dans le sénat ou dans la république.

» Et si de tels individus avoient laissé des traces de leur plan d'attenter aux droits du peuple , ou à la majesté des lois , vous devriez les décréter d'accusation , comme des conspirateurs audacieux. Mais des hommes d'un jour , de petits entrepreneurs de révolution , des politiques qui n'entreront jamais dans le domaine de l'histoire , ne sont pas faits pour

» occuper le tems précieux que vous devez aux grands travaux dont le peuple vous a chargés.

» Pour accuser un homme d'avoir visé à la dictature, (car les calomnies, les excès personnels sont du ressort des tribunaux ordinaires) il faudroit lui supposer un caractère, du génie, de l'audace, et quelques grands succès politiques ou militaires.

» Qu'un grand général, par exemple, ivre de ses succès, le front ceint de lauriers, et revenant au milieu de nous avec une armée victorieuse, vienne à la barre, comme l'a fait le perfide la Fayette, vienne, dis-je, pour commander aux législateurs, ou insulter aux droits du peuple, il faudroit sans doute appeler vos regards et la sévérité des loix sur cette tête coupable : mais que vous fassiez ce terrible honneur à ceux dont les couronnes civiques sont mêlées de cyprès, voilà ce que je ne peux concevoir ; car ces hommes ont cessé d'être dangereux dans une république. On n'arrive pas ainsi au pouvoir suprême dans un pays libre, etc. »

Certes on pouvoit, en accordant à Barrère plusieurs de ses propositions, lui contester les autres avec avantage. Il étoit aisé de lui démontrer qu'il y avoit injustice à la fois et légèreté à faire entendre que ceux-là s'abandonnoient à des passions individuelles qui venoient, à travers quelques périls, accuser d'audacieux conjurés ; il étoit aisé de lui démontrer que des projets d'usurpation, qui avoient eu quelque passager succès, ne devoient pas être qualifiés seulement ridicules ; qu'il n'étoit pas sûr que des calomnies, auxquelles d'odieuses circonstances donnoient un affreux caractère de proscription, appartenissent aux tribunaux ordinaires ; qu'enfin, parmi les grands travaux dont le peuple nous avoit chargés, nous devions aussi compter l'obligation de punir les conspirateurs, sans nous arrêter à l'examen calculé de leurs moyens personnels. Mais les considérations de Barrère rallioient le grand nombre ; et ce qui est digne de remarque, les deux ou trois défenseurs de Robespierre s'en contentoient ; vainement quelques *impartiaux* observoient-ils à celui-ci, qu'un *hors de cour*, déterminé par de semblables motifs, équivaloit à condamnation ; que s'il étoit innocent, il devoit demander, prier, supplier qu'on n'étouffât pas la voix de ceux qui persistoient à le soutenir coupable ; vainement je le lui criois moi-même. L'accusé n'entendoit pas, parce qu'il ne vouloit pas entendre. Ses amis et lui s'estimoient trop heureux d'obtenir cet ordre du jour.

La Convention nationale y a passé ; puisse-t-elle n'avoir jamais à s'en repentir !

Non que je ne pense avec la majorité, que nul par lui-même, cet homme a cessé d'être un ennemi bien redoutable, le jour où son masque de vertu lui a été arraché. Mais tous les factieux qui se tenoient cachés derrière lui, sont-ils autant à mépriser? Mais son parti ne doit-il pas naturellement se recruter sans cesse de tous ces petits hommes qui, peu sensibles au bonheur de préparer à leur pays d'éternelles prospérités, ne voient, dans un changement de gouvernement, qu'une occasion favorable de travailler à leur élévation propre? Mais qui me garantit que, dans cette république naissante, où je vois un ci-devant *prince* au sénat, et dans l'une de nos armées victorieuses, ses enfans déjà couverts de lauriers, il ne se prépare pas quelque audacieux *protecteur* qui, faisant en secret et pour quelque temps cause commune avec de faux *républicains* popularisés n'importe comment, pourroit causer de vives inquiétudes aux hommes vraiment libres, prêts à la mort, plutôt qu'au joug de la royauté rétablie, de quelque nom qu'elle se couvrît? Et le législateur doit-il, en de telles circonstances, laisser quelque chose au hasard? Les ambitieux, auxquels tous les moyens de parvenir sont bons, n'ont-ils pas toujours un prodigieux avantage sur les gens de bien qui ne savent opposer qu'une résistance légale, tant qu'il ne leur est pas démontré qu'on ne peut autrement se dérober à l'oppression. Pour songer à traverser les desseins des méchans, faut-il donc attendre qu'ils aient le pouvoir de les exécuter? Quand ils auront des armées et des trésors, sera-t-il temps de les arrêter? et n'est-ce pas d'ailleurs un dangereux exemple à laisser à nos enfans, que celui des principes sacrifiés aux considérations, sur le berceau même de la république.

Certes, en te dénonçant à la France entière devant ses représentans, Robespierre, je pense avoir fait mon devoir; mais je ne croirai l'avoir tout-à-fait rempli, qu'après que j'aurai démontré que, dans ta prétendue réponse, tu ne m'as pas répondu; car le meilleur moyen de déjouer les complots liberticides qu'une faction prépare, est de prouver ceux qu'elle a déjà tentés; et ce n'est peut-être qu'en avertissant de te bien signaler, toi et quelques-uns des faux *républicains* qui osoient se produire à tes côtés, que je puis espérer de retarder dans leur marche perfide, les usurpateurs plus habiles et plus redoutables, qui savent attendre pour se montrer.

Au reste je dois commencer par observer que ton discours est sur-tout remarquable par cette espèce d'adresse naturelle à tout coupable dénoncé, plus naturelle à toi qui depuis un an, pour le seul intérêt de ta grandeur, faisant métier de

poursuivre de tes mensonges tout ce qu'il y a de purs patriotes, devois à plus forte raison, pour l'intérêt de ton salut, attaquer les intentions de celui qui demandoit justice contre toi pour le peuple français : je veux parler des artificieux efforts que tu fais pour me décrier; et cela, je le déclare, car je n'ai pas plus le désir que le besoin de te chercher de nouveaux torts; et cela, moins pour céder à l'habitude que tu as contractée de persécuter toujours quelqu'un, que par l'étrange nécessité où tu te trouves réduit de te défendre enfin, toi qui ne cessois d'attaquer; et cela, moins dans l'espoir de perdre l'accusateur, que dans le dessein de tâcher de sauver l'accusé. Assurément quelques récriminations ne sont ici qu'une misérable ressource; je dois néanmoins te l'enlever. Je le dois, non pour moi, non pour ceux que tu appelles mes amis, car ils sont venus ces jours de justice où tes calomnies et les calomnies des tiens sont le plus bel éloge de l'homme qui se les attire; je le dois, pour l'intérêt d'une querelle qui n'est pas la mienne, puisqu'elle appartient, quoi qu'on en puisse dire, à la nation toute entière à qui vous osiez réserver votre joug; votre joug moins insupportable encore par sa pesanteur que par son ignominie.

Si l'on en croit tes insinuations perfides, je suis ton ennemi; certes, je pourrois l'être : vingt fois tu m'as calomnié, persécuté, proscrit. J'atteste cependant la liberté, dont le nom est sur tes lèvres, dont l'amour est dans mon cœur, qu'à la vérité je suis tourmenté du ressentiment des irréparables torts que tu as faits, que tu as voulu faire, que tu veux faire encore à mon pays, mais qu'aucun désir de vengeance personnelle ne m'anime contre toi. Je dirai plus : Robespierre, il m'en a coûté de me désabuser et de te combattre. Je t'ai long-temps aimé, long-temps j'ai voulu te garder mon estime. Tu étois, aux derniers jours de l'assemblée constituante, l'un des sept à huit hommes dont j'eusse voulu répondre. Cruel, comme tu m'as trompé ! Combien il a fallu que tu devinsses coupable, pour me forcer à te haïr ! Qu'ai-je dit ? je ne te hais pas : je hais tes crimes. Ce n'est pas Robespierre que je poursuis, c'est son ambition présomptueuse, sa domination insolente ; ce sont tous les projets de sa tyrannie. Traître ! je t'ai vu t'efforçant encore de précipiter vers sa ruine ce Paris trop aveuglé sur tes vertus trompeuses, ce Paris dont il t'importe fort peu de faire un désert, pourvu que le signal de ton règne y soit donné ; ce Paris d'où vous jetez journellement sur tous les points de la république, les brandons de la guerre civile que vous voulez allumer, barbares, mais que nous étoufferons de nos mains courageuses, dussions-nous en être consumés !

Quelques-uns de tes partisans affectent au contraire de répéter que je me suis montré le commode instrument de l'inimitié que d'autres te portent. Mais, dis-moi, quelle récompense assez brillante imagines-tu qu'on m'ait promise, pour me déterminer à me commettre avec les tiens? car enfin je vous connoissois tous; et presque seul je me suis hasardé dans cette périlleuse carrière, où je brave, en frappant les principaux chefs, une foule de conjurés, à la barbarie desquels l'expérience de septembre m'a trop appris que les moyens les moins légitimes et les plus violens ne répugnent pas. Eh! qui ne voit qu'en de telles conjonctures un homme à qui d'ailleurs tu ne refuses pas apparemment quelque sens commun, ne peut être déterminé que par la plus belle, la plus grande des passions, le saint amour de la patrie? Mais tu t'écries que la dénonciation étoit préparée. Oui, sans doute, et depuis long-temps; cependant je te l'épargnois. Barbaroux venoit d'arriver et te dénonçoit: ce jour-là je voulus fermer les yeux sur le passé, entrevoir un meilleur avenir; je voulus espérer de toi, je me tus. Mais presque aussitôt je te vis renouer tes infâmes intrigues, et devant la Convention même poursuivre tes forfaits. Alors je repris mon indignation, mon courage, ma haine! Cependant je gardois encore un silence déjà coupable, sans doute; mais voilà que toi-même, crois-tu qu'on ait pu déjà l'oublier?... poussé par ta mauvaise destinée . . . que sais je? par un de ces arrêts d'en haut, qui veulent que de temps en temps les grands coupables courent d'eux-mêmes à leur perte, tu te jettes insolemment dans l'arène. Ton audacieuse imprudence appelle un accusateur; ton superbe orgueil défie qui que ce soit de se montrer. Je me montre, le combat s'engage; Robespierre, c'étoit toi qui l'avois provoqué; ce fut toi qui ne voulus pas qu'il s'achevât. Voyons au reste ce que sur le fonds tu as dit pour ta défense.

Je t'ai accusé d'avoir avili l'assemblée législative. A cela tu réponds (pages 19 et 20) par des phrases; tu réponds *qu'on ne peut pas l'avilir*. Mais quand on décrie ses actes, quand on méprise ses loix, quand on attaque ses membres les plus connus? Tu dis (page 23) *que le peuple avoit respecté les membres les plus décriés du corps législatif*, et tu n'as pas osé imprimer ce qui concerne *Jouneau*, dont tu avois pourtant parlé à la tribune. Tu ne l'as pas osé, parce qu'avant que ton discours fût imprimé, Cambon t'avoit pleinement réfuté sur ce point. Voilà ce qu'il en a dit à la Convention, dans la séance du 10 novembre: « Ces agitateurs nous calomnient, et le corps législatif n'osoit parler. Ce ne fut que par un reste de courage qu'il s'opposa à la dissolution de ses comités, et au pillage du trésor public. Nous

avons vu venir ici, le dirai-je? des hommes couverts de sang? ils nous ramenoient un de nos collègues couvert d'un décret d'inviolabilité ; mais ils nous *commandèrent* de le juger dans la journée, sans quoi *le peuple souverain* feroit justice ».

On ne peut pas l'avilir ! mais quand on tient les barrières fermées, quoiqu'il eût décrété qu'elles seroient ouvertes? mais quand on veut lui arracher des décrets par la menace du tocsin? Tu me réponds (page 22) : *Lacroix, sans doute, s'est trompé*. Et à l'appui de cette timide dénégation, tu ajoutes dans une note ce hardi mensonge, que *plusieurs* membres se sont levés pour attester ton récit. Il ne s'en est levé qu'un, *Renaud*. Et j'ai pour moi le témoignage de trente, qui, le jour que je te fis cette inculpation, s'en portèrent garans, avec Lacroix.

Je t'ai accusé d'avoir, à compter du mois de janvier dernier, exercé aux Jacobins le plus intolérable despotisme, et de t'y être mis à la tête d'une poignée de faux patriotes qui sont parvenus à décomposer cette société, et qui ont perverti son institution au point de la rendre méconnoissable.

Tu ne réponds à cela, qu'en demandant (page 6) *ce que c'est que le despotisme d'opinion dans une société de 1500 citoyens*, qui ne sont plus, à beaucoup près 1500, Robespierre, à moins que ta faction ne se soit promptement recrutée de tous les admirateurs de Marat ; qui ne sont plus 1500, ou qui ne sont plus les anciens Jacobins, parce que tu les as lassés, maltraités, chassés par tous les moyens de la plus vile tactique. Tu m'oses demander ce que c'est que le despotisme d'opinion? Je l'expliquerai, et même j'essaierai de rendre comment tu l'exerçois avec les tiens ; je l'essaierai pour l'instruction de ceux qui n'ont pas eu la douleur de le voir.

Les tiens, qui, n'étant pas membres de l'assemblée législative, pouvoient ne s'occuper que de *la société*, arrivoient de bonne heure, et se retiroient les derniers : ils avoient soin de se diviser par pelotons dans toutes les parties de la salle. Presque seuls au commencement de la séance, la rédaction du procès-verbal leur appartenoit ; ils le corrigeoient selon leurs vues. L'ordre du jour, tant qu'il y en eut un, et après nos discussions sur la guerre il n'y en eut presque jamais ; l'ordre du jour étant venu, vous étiez les maîtres de la tribune, car vous aviez pu vous faire inscrire les premiers : si ce n'est dans les jours de votre domination complète, où, sans être inscrits, vous vous empariez de la parole. L'ordre du jour n'étoit pour vous qu'un prétexte dont vous aviez encore besoin pour prononcer de longs discours, où vous traitiez tout, excepté l'objet à discuter. Des choses ;

vous n'en parliez pas ; vous nous entreteniez continuellement des personnes : des bons ministres pour les censurer, des bons députés pour les dénoncer, des bons décrets pour les critiquer ; de vos partisans pour les populariser, de vos tribunes pour les flagorner, et de Robespierre sur-tout, du *vertueux*, du *grand* Robespierre pour le faire adorer. Et quiconque parloit ainsi, bien sûr de reparler quand il lui plairoit ; trouvoit dans chaque partie de la salle des mains complaisantes qui régloient la dose de leurs applaudissemens sur celle des flatteries prodiguées *au peuple et à l'idole*. Quant à toi, Robespierre, d'abord sous mille différens prétextes, et bientôt par le seul effet de ta volonté souveraine, tu parlois tous les jours, et chaque jour plus que les membres de la société tous ensemble. Tu parlois de quoi ? contre qui ? contre la cour ? Quelquefois. Contre la Fayette ? Assez souvent ; mais sans aucun relâche, et sans nulle mesure contre la philosophie et les philosophes, contre le côté gauche de l'assemblée, contre tous les républicains recommandables par des vertus et des talens. Et tes *compères*, distribués comme je l'ai dit sur tous les points de la salle, commençoient à jouer des mains, et se renvoyoient le signal et *ton* peuple, car tu as *ton* peuple comme il avoit *son* armée, ce la Fayette, qu'il falloit bien, pour ton intérêt propre, que tu poursuyvisses, puisque lui aussi étoit une *idole* et que les idoles de secte opposée ne se souffrent point : ton peuple que tu avois tellement accoutumé aux dénonciations violentes, que, quand on ne déchiroit personne, il n'écoutoit plus, à moins qu'on ne fit ton apothéose ; *ton* peuple applaudissoit avec transport. Mais lorsque tu arrivois à l'intéressant chapitre, celui que tu n'oublois jamais, l'éternel chapitre de tes mérites, de tes perfections, de tes vertus, lorsque pendant des heures entières tu faisois de toi-même de si pompeux éloges que mal adroitement tu ne laissois presque rien à dire à quiconque devoit te succéder à la tribune pour le même objet, alors ce n'étoient plus des applaudissemens, c'étoient des trépignemens convulsifs, c'étoit un enthousiasme religieux, c'étoit une sainte fureur.

Et malheur à quiconque en ce cas, n'appartenant pas à ta faction, obtenoit par hasard la parole. S'il étoit un député connu, s'il avoit quelque réputation, s'il devenoit impossible qu'on refusât de l'entendre enfin ; les tiens commençoient par des ourds murmures ; on se passoit à l'oreille d'astucieuses confidences contre lui, on n'oubloit aucune insinuation perfide ; pour décrier son opinion on décrioit sa personne ; (Voyez le discours de Pétion, page 249) on calomnioit jusqu'à ses intentions. Et dès qu'on croyoit les esprits suffisan-

ment préparés, on murmuroit tout haut, on interrompoit à chaque phrase; si même il le falloit, on essayoit les huées, et force étoit qu'il n'achevât pas son opinion. Si par hasard il avoit dit: ayons donc un ordre du jour, occupons-nous des choses; laissons les personnes, c'étoit un feuillant. S'il avoit entrepris de défendre le côté gauche de l'assemblée, c'étoit un intrigant. S'il n'avoit pas craint de repousser les calomnies dirigées contre de vrais républicains, c'étoit un traître. S'il avoit osé dire: n'idolâtrons point un homme, c'étoit un ennemi public, l'ennemi de Robespierre, l'ennemi du peuple. Et les pelotons de compères montroient les poings, les bâtons à sabre! et les dévotes des deux bouts paroissent prêtes à se précipiter du haut des tribunes sur l'impie. Et s'il lui restoit encore assez de courage pour essayer de parler un autre jour, la chose devenoit impossible, car on l'avoit noté.

Toi cependant, Robespierre, dans les momens de relâche où ta langue se reposoit, ton corps en travail faisoit représentation. Tu m'as répondu qu'à la commune tu t'étois avancé vers le bureau pour la vérification de tes pouvoirs. Je ne t'accusois pas de t'y être avancé, mais d'y être resté. Pourquoi? parce qu'aux jacobins tu affectois le même privilège. Lors même que tu n'étois ni président, ni secrétaire, tu restois en évidence, assis au bureau. Tu restois complaisamment exposé à la contemplation de ton peuple. De là tu te livrois à mille et mille mouvemens que, dans le franc-parler des républicains, on doit dénommer contorsions et grimaces, qu'un freluquet eût qualifié des mines, mais que tes idolâtres appeloient sûrement tes grâces. De là tes yeux, toujours mobiles, parcouroient toute l'étendue de la salle; de là tu encourageois les tiens d'un regard bénévole, tu réprimois les nôtres d'un regard de fureur. De là tu sollicitois l'attention, les secours, les hommages des tribunes; de là tu récompensois d'un coup-d'œil les dévots, et les adoratrices d'un coup de lorgnette. De là tu faisois passer tes ordres par tes aides-de-camp, qu'on voyoit constamment voltiger du centre sur les atles, et, dans les occasions majeures, changeant vingt fois de place en vingt minutes, parcourir tous les rangs. De là tu ne craignois pas d'indiquer du geste ceux qu'il convenoit de laisser parler, ceux dont il falloit forcer le silence; et même on t'avoit quelquefois ordonné au président qu'il eût à mettre ou à ne pas mettre aux voix.

Faut-il, dans la foule des exemples, en citer quelques uns? Je citerai ce que les tiens se permirent contre Millin (de Grandmaison) qui, pour avoir fait dans la Chronique un article où il se moquoit des petites gens du grand homme, fut attaqué dans la salle même, outrageusement poussé dehors.

à la serré de près par ce qu'il appelle les Menades de Robespierre.

Je me citerai moi, qui, certain dimanche, qu'un courageux député t'ayant pressé de te rétracter sur son compte, ou de te reconnoître calomniateur, tu n'avois trouvé d'autre ressource que d'aller à la tribune, les yeux levés au ciel, et, du ton le plus hypocrite, invoquer *Dieu* et flagorner *la providence*; moi, dis-je, qui, pour avoir voulu faire une motion d'ordre, par laquelle je comptois tout bonnement te rappeler du ciel à ta conscience, et de la providence à tes calomnies; pour avoir voulu faire cette motion d'ordre, dont prudemment tu ne permis pas qu'on entendît le premier mot, fus à la sortie obligé de m'esquiver, afin de ne pas tomber au milieu d'une procession de tes initiées qui, dans l'accès de leur douce fureur, ne vouloient que me lanterner.

Je citerai cette séance remarquable du 26 avril, où *Brissot* s'étant présenté pour repousser une fois tes calomnies, ne put se faire entendre qu'au milieu des murmures, dont à chaque instant tu renouvellois le signal, et fut, en descendant de la tribune, chargé des plus grossières invectives et des plus lâches provocations de tous les tiens; où *Guadet*, te pressant à son tour de ses raisons éloquemment vigoureuses, tu ne craignis pas d'ordonner à *Lasource*, qui présidoit, de lui retirer la parole; où, sur son refus, tu osas lui prodiguer des injures, et plusieurs fois lui montrer le poing, tandis que, de l'autre côté, l'un des tiens lui juroit qu'en sortant il perdrait la vie; tandis que, de toutes parts, tes tribunes furieuses entroient en insurrection.

Et ces horribles scènes se répétoient chaque fois que tu pensois en avoir besoin pour assurer ta domination.

Et lorsqu'à neuf heures, neuf heures et demie, les *Jacobins*, ennuyés à-la-fois et indignés d'avoir perdu leur soirée toute entière dans des débats également misérables et scandaleux, se retiroient pour la plupart, ta faction, dès-lors à-peu-près seule, et maîtresse du champ de bataille, prenoit les arrêtés d'avance convenus entre vous, et les donnoit aux départemens pour les arrêtés de la société.

Ce fut ainsi que tu fis suspendre les affiliations, sans doute pour ne les permettre qu'au moment où tu te croirois assuré du nouvel esprit que tu te flattois d'inspirer aux sociétés déjà affiliées. Ce fut ainsi que tu cassas d'espotiquement notre comité de correspondance, pour le recomposer selon tes vues. (1) Ce fut ainsi.... mais j'en ferois un volume!

Ce comité de correspondance étoit de l'avis de la majorité qui vouloit la guerre. Robespierre le recomposa, pour faire écrire qu'il ne falloit pas la guerre.

Tu dis (page 7) que le seul objet de dissentiment qui nous divisoit, c'étoit que nous défendions indistinctement tous les actes des nouveaux ministres ; et tu prétends que nous voulons faire servir la convention à venger nos disgraces ! Robespierre, ce furent les tiens qui attaquèrent indistinctement tous les actes des ministres patriotes, et comme je l'ai dit, avec une persévérante fureur que vous n'aviez jamais montrée contre les ministres aristocrates. Le seul objet de notre dissentiment ! il y en avoit un autre, et c'étoit le principal. C'étoit la question sur la guerre. Pourquoi avois-tu montré tant d'acharnement à ne pas vouloir cette guerre ? Tout-à-l'heure je le dirai. Nous, Robespierre, nous étions pour ; et lorsque les tiens ne purent empêcher qu'on ne nous entendît, nous n'eûmes rien à te pardonner. Tes plus idolâtres furent atterrés de ta défaite ; aussi s'arrangèrent-ils pour que la tribune nous fût désormais interdite. Une fois j'y voulus remonter, moi ; on m'en fit presque aussitôt redescendre ; et ce soir là, *Dubois (de Crancé)* (1), prêt à partir pour le Midi, fut si indigné de la manière dont tu nous faisais délibérer, qu'il prit la parole et nous dénonça cette poignée de CORDELIERS qui, les jours où nous n'avions pas de séance, se rassembloit dans son local, où elle se concertoit pour revenir le lendemain au milieu de nous avec ses motions préparées et sa tactique toute prête. Tels étoient tes triomphes, Robespierre ; pour avoir raison contre les Jacobins, tu n'avois d'autre moyen que d'étouffer leur voix ; pour l'étouffer, ta dernière ressource étoit les injures qui, proférées par toi, pouvoient, grace au zèle d'une partie de ton peuple, donner la mort. Et tu prétends que les hommes courageux qui t'opposoient encore quelque résistance, ont des disgraces à venger ! Robespierre, je soutiens qu'en pareil cas, c'est la victoire qui doit faire rougir ; il n'y a rien dans la défaite dont on ne puisse être fier ; et je sens que le législateur peut s'enorgueillir encore de ce que tu appelles les disgraces de *M. Louvet*.

Robespierre, voilà ce que c'est que le despotisme d'opinion, et voilà comme tu l'exerçois.

Tout cela, j'en conviens, pouvoit encore ne te charger que de ridicule, lorsque rien ne prouvoit qu'il fût possible qu'un jour ta tyrannie passât les limites de notre salle ; mais depuis que tu as essayé de l'étendre sur la France entière, tout cela est devenu criminel.

(1) Il vient d'afficher un placard qui m'auroit beaucoup étonné si, depuis la révolution, je n'avois dû m'accoutumer à voir bien des hommes suivre, selon les événemens divers, un système tout opposé. Mais si plusieurs viennent à varier, ce ne sera pas une raison pour que je varie ; et les choses étranges que Dubois dit aujourd'hui, ne peuvent pas faire oublier les choses raisonnables qu'il disoit autrefois.

Et voilà pourquoi moi , qui retenois alors péniblement ces odieux secrets , je les ai divulgués depuis. Si pourtant quelqu'un me demande encore par quelle raison j'ai , même en ce tems-là , combattu vigoureusement dans ma *Sentinelle* pour cette société qu'aujourd'hui je dénonce , je répondrai que je ne dénonce pas la société , mais les meneurs qui la tuent ; je répondrai qu'assurément les vices , les turpitudes , la tyrannique domination d'une insolente poignée d'hommes , avoient fait que la société de Paris n'étoit plus qu'un fantôme , mais un fantôme encore tout-puissant , terrible , et par conséquent nécessaire contre le plus puissant de nos ennemis , Louis Capet et sa digne cour. Je réponds qu'en soutenant les sociétés populaires en général contre Lafayette et ses fanilans , j'ai plusieurs fois assez vivement attaqué la bande d'intrigans qui déchiroit ce qu'on appelloit la société-mère. Je réponds par ce passage de ma dénonciation : *Ce fut dès le mois de janvier dernier* , etc. Si on le médite , il explique tout. Eh bien ! lecteur , deux mots maintenant. Ceux-là qu'animoit le désir désintéressé de fonder la liberté de la France , et de délivrer l'univers du fardeau de la royauté , c'étoient les *Jacobins*. Ceux au contraire qui avoient un double but , celui de ne renverser que *le roi régnant* , et de s'attribuer à leur profit tous ses pouvoirs , c'étoient les *Cordeliers*. Or , maintenant dans la société de Paris , les *Cordeliers* dominent ; le peu de Jacobins qui s'y trouve y est surpris ou opprimé. Au moment où j'écris , ce n'est plus avec des Jacobins , c'est avec des *Cordeliers* que les sociétés des départemens correspondent. Mais aujourd'hui que leur grand complot de septembre a échoué , aujourd'hui qu'ils ont eu l'air de provoquer pour notre constitution en république , ce décret qu'ils ont senti ne pouvoir échapper , est-il bien vrai qu'ils veulent une démocratie pure , une république véritable , dont les premiers magistrats ne soient pas *des rois* sous un nom plus modeste ? J'affirme qu'ils ne le veulent pas ; et dès qu'il le faudra , je m'expliquerai davantage.

Mais Robespierre n'étoit-il pas jacobin ? Jusqu'à la fin de 91 , oui. Depuis 92 , il est cordelier. Il l'est devenu d'abord par bêtise et par vanité , puis par vanité et par ambition. Je n'ai jamais prétendu , moi , qu'il eût personnellement assez de moyens pour être dictateur. Grâce aux scélérats plus habiles qui le pousoient , il le fut un instant ; il le pourroit devenir encore. Mais se maintenir dans ce poste aussi difficile que périlleux , lui ? Jamais. Il est loiu d'avoir le courage et le génie nécessaires. C'est pour cela que j'ai dit qu'ils vouloient se constituer rois avec lui , sous lui , et *peut-être bientôt sans lui*. Je devois retrancher le *peut-être* , car je ne doute pas qu'après avoir jeté en avant cet homme , qu'on a si bien qualifié *une es-*
pèce

pèce de prêtre, et s'en être servi comme d'un instrument utile à leurs desseins, ils ne l'eussent aussitôt, n'importe comment, brisé plus facilement que le verre le plus fragile. Ah ! l'insensé !

J'attendrai, m'a-t-il dit, que vous demandiez la proscription des jacobins. Robespierre, le soin de leur honneur me touche, car les turpitudes dont ils semblent envelopés depuis trop long-temps, je fais voir qu'elles sont les tiennes ; que de toi seul elles jaillissent, et ne doivent par conséquent retomber que sur toi. Je veux leur conservation, car en dévoilant toute ta meurtrière tyrannie, je travaille à les en délivrer. Je suis leur ami véritable, car je les défends contre leurs ennemis les plus cruels ; toi et l'imbécille cohue qui t'a reçu pour son dieu, toi et la troupe perfide qui t'a fait son mannequin. Si je soutenois les jacobins, tels qu'ils ont paru depuis dix mois, on pourroit m'accuser de les vouloir détruire ; mais je rétablis leur gloire en te restituant leurs souillures ; en faisant voir qu'il fut possible de les opprimer, je démontre qu'il fut impossible de les corrompre ; je prouve que pour rendre à la société tout son lustre, il ne s'agit que de la régénérer, et que pour la régénérer, il suffit d'en chasser les usurpateurs. Non, je n'attaquerai point les sociétés populaires ; long-temps elles furent nécessaires, elles seront long-temps utiles. J'attaquerai les ambitieux qui ont entièrement perverti celle de Paris, et qui la mettent en péril. Bientôt elle tomberoit d'elle-même, s'ils n'en étoient expulsés. Dès qu'ils le seront, nous tous jacobins nous y rentrerons en foule ; aussitôt la société reparoitra digne d'estime comme en ses plus beaux jours ; et le *journal*, je ne dis plus de ses *débats* misérables et scandaleux, mais j'ose dire de ses *discussions* brillantes et profondes, fera foi qu'une poignée d'agitateurs qui nous déshonoroit de son ignorance et de ses vices, plus difficile à vaincre que ces *feuillians* tant combattus, nuisoit à la république, moins encore par le mal qu'elle savoit faire, que par le bien qu'elle emp. choit.

Mais, dis-tu, *si c'est depuis le mois de janvier que l'Autriche et la Prusse ont déclaré la guerre aux jacobins !* Aux jacobins de 91, Robespierre, et non aux cordeliers de 92 ; tu vois que nous sommes d'accord. Léopold menaçoit au mois de février : n'est-ce pas, dis-moi, à cause des services anciens rendus par les Jacobins à la patrie ? Oserois-tu soutenir que c'étoit à cause des services futurs que tes Cordeliers *devoient peut-être lui rendre ?* Etoit-ce nous qu'il ménageoit, nous qui sentions dès-lors qu'il falloit profiter du moment pour l'attaquer ? Etoit-ce toi qu'il attaquoit, toi qui déjà, de concert avec lui sur ce point, ne cherchois qu'à faire des ennemis au côté gauche de l'assemblée nationale de France ? toi qui, d'accord avec les héros du côté droit, prétendois que, malgré

l'état ruineux où ses démonstrations hostiles nous constituoient ; il falloit paisiblement attendre que tous ses pandours fussent prêts ? Toi qui, à 14 reprises différentes , plaidois les plus chers intérêts de cet ennemi, qui n'eût pas fait de simples menaces, s'il se fût senti dès-lors en état de frapper ? Toi qui, avec tous les aristocrates, tremblois qu'on ne hâtât cette guerre ? Mais vous aviez des motifs différens, je te rends justice. Eux ne la vouloient pas alors, parce qu'ils savoient qu'elle nous seroit inévitable, et que plus nous aurions différé, moins il nous resteroit de ressources. Vous ne la vouliez pas vous, parce que vous calculiez que l'état d'anxiété générale où nous étions, s'il se prolongeoit par la paix, devenant par degré intolérable, vous fourniroit tôt ou tard l'occasion d'aller droit au despote de l'intérieur ; et que la nation, satisfaite d'avoir vu tomber le parjure, ne trouveroit pas mauvais qu'on lui donnât, sous quelque autre nom, un ou plusieurs successeurs, en apparence amis de la liberté. Nous la voulions, nous purs Jacobins, parce qu'à coup sûr la paix tuoit la république, puisque dans la supposition la plus favorable, elle nous conduisoit tout au plus à un changement de tyran. Nous la voulions, parce que si elle avoit actuellement ses périls, plus tard elle en auroit de plus certains ; parce qu'entreprise à tems, ses premiers revers, sans doute inévitables, pouvoient du moins se réparer et devoient purger à la fois le sénat, les armées et le trône ; parce qu'au milieu des prompts succès qui devoient suivre, le plus profond ressentiment d'une trahison mieux prouvée, plus inexcusable, plus éclatante, forçoit nécessairement une véritable révolution, d'un prix auquel on ne pouvoit rien comparer. Vous vous retranchiez sur la paix, vous, ambitieux, qui ne songiez qu'à déplacer un roi. Ils appelloient la guerre à grands cris, les hommes d'un cœur généreux, d'une ame vraiment libre, trop forts pour céder aux petites suggestions du vil intérêt personnel ; trop grands pour ne se considérer que dans le passage de cette vie. Ils appelloient la guerre, les républicains dignes de l'être ; ils osoient aspirer à la gloire solide, à l'immortel honneur de tuer la royauté même, de la tuer à jamais, d'abord en France, et puis dans l'univers.

Tu poursuis (page 6), *s'ils ont dans leur sein recueilli les fédérés*. Malgré toi, Robespierre, ces 2,000 nouveaux personnages dont on provoquoit la venue, vous ne les attendiez pas dans votre plan ; vos mesures principales en étoient dérangées ; ils pouvoient être honorablement soupçonnés de ne pas goûter vos projets d'usurpation. Tu déclamas, pendant deux séances, contre le salutaire décret qui les appelloit. Mais cette fois tu ne persuadas que ton peuple ; celui de Paris voulut bien ne te croire qu'absurde. Malgré toi et l'état-major la

Fayette, car ici vous vous rencontrâtes encore poursuivant le même chemin, malgré les différens chefs de faction qui s'accordoient à le vouloir tromper ; Paris eût le bon esprit de désirer ses frères. Les fédérés accoururent. Aussitôt, comme tous les apprentis despotes, tantôt insolens et tantôt flatteurs, qui crient de loin contre l'obstacle, et le caressent dès qu'il s'approche, tu caressas ces nouveaux venus ; les tiens s'en emparèrent ; on s'efforça de te les conquérir ; on leur montra l'IDOLE. Mais l'idolatrie-la-Fayette cuisait encore à nos braves amis ; le grand nombre reprouva ta divinité par trop humaine. Dès-lors il vous fut démontré que le *triumvirat* ne pouvoit plus vous écheoir que par des coups de force : on vous a vue les essayer dans les premiers jours de septembre.

Tu nous apprends enfin que les jacobins ont abattu le despotisme ; mais par les jacobins, tu n'entens que tes cordeliers et toi, sur-tout toi, toi, par-dessus tout, toi seul peut-être ! et tu ajoutes (pag. 7) *que moi et les miens étions trop sages pour tremper dans de telles conspirations.* Ici paroît cet artifice que je t'ai reproché plus haut. Te voilà réduit à jeter de la défaveur sur celui qui t'accuse. Eh bien ! combattons sur ce terrain où tu sembles me défier. Mais je n'y veux rester qu'un moment. Ton exemple, si à cet égard j'avois eu besoin de leçon, m'a trop appris que tôt ou tard on se perd en cédant à l'ambitieuse fantaisie de parler de soi. Ceux que tu appelles *les miens*, c'étoient..... Rolland : il avoit dénoncé Louis XVI à la France entière ; tu le chargeois de tes calomnies, la Fayette parloit de son supplice, Brunswick apeloit son échaffaud, et le 3 septembre, ton Marat disputoit cette proie magnanime aux bourreaux de Brunswick. Servan : il avoit partagé l'honorable retraite du ministre de l'intérieur ; il n'étoit rentré qu'avec lui, et cela pour sauver la France ; les tiens cependant lui prodiguoient les dégoûts, tu l'accusois sans cesse, il étoit désigné victime dans les placards de ton associé. Pétion : sa conduite, en même-tems vigoureuse et sage, usoit la royauté ; tu t'efforçois toi d'user sa popularité. Brissot : il écrivoit contre la monarchie, dans un tems où tu confessois naïvement, tantôt *que tu ne savois ce que c'étoit que la république*, une autre-fois, *que cette espèce de gouvernement ne convenoit pas à la France* : c'est Pétion qui l'a raconté devant moi. Condorcet : sa philosophie avançoit la raison publique ; et depuis long-temps tu déclarois solennellement ne pas aimer plus la philosophie que les philosophes. Vergniaux, Gensonné, beaucoup d'autres : ils faisoient d'avance le projet de décret de la suspension. Guadet : il occupoit le fauteuil, lorsqu'au bruit des premières décharges de l'artillerie, et dans ce moment critique, où la victoire de la bonne cause étoit plus que douteuse, le projet devenoit

Toi, Barbaroux : il arrivoit pour la journée du 10 avec les Marseillois, et bien vous a pris qu'ils y fussent ; enfin.... mais qu'on me pardonne l'étrange nécessité où tu me réduis de placer mon nom avec tant de noms justement célèbres ! enfin, moi.

Moi, Robespierre, je restois pendant 18 mois dans cette société de Paris, caché, tout-à-fait caché, au milieu de quelques hommes que leur médiocrité n'empêchoit pas de se produire. Observateur attentif, je m'instruisois à-la-fois des leçons d'un grand-homme, vraiment grand malgré ses nombreux écarts, et des fautes de plusieurs petits hommes auprès desquels, si l'on ne t'avois pas tenu compte de ta conduite, alors recommandable, on t'auroit trouvé petit. Là je voyois tour-à-tour s'élever et tomber plus d'une *idole*, et franchement j'étois loin de penser qu'un jour tu le pusses devenir. Aux heures de mes loisirs champêtres, je faisais des ouvrages qui n'étoient pas tous perdus pour la révolution. Mais enfin, à l'aspect des pressans dangers de la patrie, arraché à mes goûts solitaires et à mon obscurité politique, j'osois, n'étant pas de ton avis sur une question de première importance, paroître à la tribune des jacobins, et contre toi, contre tes cordeliers, malgré tes grimaces, malgré leurs clameurs, prouver la nécessité de la guerre. Nous l'obtenions deux mois trop tard ; mais nous l'obtenions. Dès-lors je consacrais mes journées entières à la défense de tout un peuple indignement trahi ; sous les poignards de la cour, au milieu des soldats de la Fayette, la poitrine découverte et le front levé, j'écrivois *la Sentinelle*. Et tes éternelles vanteries me forcent à me rappeler quelquefois que ce journal a, plus que le *Défenseur de la Constitution* (1) contribué à la révolution du 10.

Dans les premiers jours de juillet, je cherchois les moyens d'obtenir promptement une Convention. Dans la nuit du 9 au 10 août, je présidois, de 11 heures à une heure, ma section, la vigoureuse section *des Lombards*. A trois heures, mon bataillon me députoit à la maison commune, pour réclamer les canons que notre état-major nous refusoit ; nous venions les lui enlever ; l'état-major Sainte-Opportune vouloit nous arrêter, nous forcions le passage ; avec ce bataillon *des Lombards*, l'un des premiers arrivés, j'étois à cinq heures du matin sur la place Vendôme, et avant sept heures, nous nous placions sur le Carrousel. Le soir, fatigué d'une nuit et d'une journée passées dans de telles agitations, je reposois ; le 11, dès le matin, j'apportoïis mes pouvoirs au conseil-général.

(1.) C'étoit le journal que faisait Robespierre ; le titre, au moins singulier, appellera les réflexions du lecteur.

Et toi, tu n'y parus que le 12 ou le 13; et d'où venois-tu? Quelle retraite assez ignorée te receloit dans la nuit du 9 au 10? Interrogé sur ce point à l'assemblée électorale, par un brave homme, dont on ne put pas assez tôt étouffer la voix, tu répondis : *on me demande où j'étois. Par-tout où l'intérêt de ce peuple, qui m'est si cher, exigeoit que je fusse.*

Et deux mois avant le 10 août, lorsque l'aristocratie et le feuillantisme, ensemble ligués, osoient relever une tête insolente, jusques dans nos sections, j'allois presque toujours les combattre dans la mienne. La tienne ne te vit qu'après le 10 août, et ne t'entendit prêcher que le mépris de l'assemblée nationale et de ses loix.

Et quelques semaines avant le 10, lorsque nommés commissaires par nos sections, nous obtenions de *Chénier* cette éloquente adresse, par laquelle, au nom de Paris, nous demandions la déchéance, où étois-tu? Où étois-tu, quand nous l'arrêtâmes? Lorsque, Pétion à notre tête, nous allâmes la présenter, où étois-tu? Aux jacobins, Robespierre, uniquement aux jacobins, pour faire adorer tes paroles et persécuter les républicains qui agissoient.

Robespierre, en te suivant dans cette partie de ta défense, j'ai dit ce que tes jacobins étoient avant le 10; pour savoir ce qu'ils sont depuis, il suffit de parcourir leur journal; on y verra quelles rapsodies capucinières, gravement réputées plan de gouvernement, y sont applaudies; quels vices y passent pour vertus, quel monstre de scélératesse on qualifie *magnanime*; sur quelle autorité l'on ne craint pas d'appeler constamment le mépris et l'insurrection. Seulement je terminerai cet article, en t'observant que je t'avois accusé d'avoir basement séduit, trompé, flatté ce que tu appelles le souverain; de t'être sans relâche et sans pudeur produit à son idolâtrie; d'avoir solennellement déclaré que tu serois *le conseiller du peuple*, pourvu qu'il le désirât fortement; d'avoir souffert qu'en ta présence on te proclamât *le seul homme vertueux de la France*, le seul capable de sauver ton pays; et qu'à tout cela, tu n'as pas même essayé de répondre un mot (1).

(1) Avant de quitter cet article *jacobin*, qu'il me soit permis d'observer qu'il est difficile de contenir son indignation, quand on les voit essayer, jusqu'au sein de la Convention, plusieurs des moyens de leur tactique exécrationnelle, et, comme dans la séance du lundi 26 novembre, par exemple, où le décret de mandat à la barre alloit être lancé contre un de leurs agitateurs, rentrer, sous le prétexte d'un amendement, dans ladiscussion du fonds, demander qu'on interroge un des dénonciateurs, quand ils ont vu sortir tous les autres, et, après une heure de tumulte, à dessein prolongé, arracher de lassitude un ajournement qui, devenant indéfini, équivaut à une question préalable.

Venons à l'assemblée électorale. Je t'ai accusé de l'avoir tyrannisée par l'intrigue et par l'effroi : par l'intrigue , les tiens y apportèrent tous les moyens de cette vile tactique qui opprimoit depuis si long-tems nos Jacobins; par l'effroi , le premier député ne fut élu que le 3 ou le 4 septembre , c'est à-dire , sous les auspices de vos massacres déjà commencés. Mais ce premier député , quel fut-il ? Toi , Robespierre , toi ! et cependant Pétion étoit au milieu de vous. Un autre trait pourroit suffire pour montrer quel étoit l'esprit des meneurs de cette assemblée , et jusqu'à quel point ils pouvoient y corrompre ou y étouffer l'opinion publique. Comme on alloit procéder à l'élection du second député , arrive la nouvelle de la nomination de Pétion à Chartres. Quelqu'un proposa que le corps électoral de Paris consignât dans son procès-verbal le regret d'avoir été prévenu dans le choix de Pétion par... Les plus violens murmures couvroient déjà sa voix ; il ne put achever cette motion que les tiens trouvoient scandaleuse , exécrationnelle. J'osai demander la parole pour la soutenir ; mais *la question préalable* en fit justice ; avant qu'on m'eût permis de dire un mot. Cependant , au pied de la tribune , je tombois dans un groupe de tes Cordeliers. Les moins furieux m'appeloient un intrigant ; les plus forcenés juroient que j'étois un scélérat ; d'autres , à qui l'excès de leur rage ne permettoit plus de jurer , me prodiguoient , par signes , des menaces que depuis long-tems j'avois l'habitude de braver.

Oh oui , je devois être à leurs yeux un scélérat ; car le premier jour ce n'étoit point à Robespierre que j'avois donné ma voix. Le lendemain , je n'avois pas caché que j'estimois et qu'on devoit estimer Pétion : enfin , quelques jours après , j'avois eu l'audace de demander la parole , qu'on s'étoit bien gardé de m'accorder , contre le plus étrange des candidats , que *le dictateur venoit de désigner* , contre Marat. C'étoit ainsi pourtant que *je te faisais la cour* , à toi Robespierre , qui m'as fait le plus mortel des outrages , en insinuant plus loin que j'avois loué *ton conseil général* , parce que nous étions à l'époque des élections. Bientôt j'expliquerai comment et dans quel tems ces éloges me furent surpris ; et je donnerai en même-tems une preuve nouvelle de ta profonde habileté dans l'art de la calomnie (1). Ici , pour ne pas anti-

(1) Il vient de publier sur cette matière une brochure intitulée : *de l'influence de la calomnie sur la révolution* , et qui s'imprime aux frais des Jacobins où il l'a lue. Personne de nous assurément n'étoit plus que lui capable de faire là-dessus plusieurs volumes. C'est bien le cas de répéter : l'auteur est plein de son sujet. Cependant plusieurs passages , mieux écrits qu'il ne le sauroit faire , me donnent à penser que quelques collègues calomnieurs l'ont aidé. Au reste il n'est pas inutile de faire voir

épier sur un autre sujet, je n'avancerai qu'une vérité, savoir que j'aurois souffert mille morts plutôt que de descendre devant les tiens dans l'assemblée électorale, je ne dis point jusqu'à cet excès de bassesse de caresser leurs fureurs, je dis seulement jusqu'au point de me contraindre assez pour leur dissimuler le mépris et l'horreur qu'ils m'inspiroient. Loin de moi la lâche pensée de m'imposer, à cet égard, la moindre retenue. Eh d'ailleurs ne le savois-je point qu'il n'y a nulle composition possible entre l'ambition désordonnée d'un *faux patriote* déjà tyran, et l'entier désintéressement d'un *vrai républicain*? Ne le voyois-je pas dès-lors qu'il ne pouvoit y avoir aucune espèce d'accommodement entre nous, qui voulions fonder la république sur l'éternelle base des vertus premières, la justice et l'humanité, et vous qui commenciez des assassinats pour assurer votre triple dictature? Pouvois-je ignorer qu'en ce moment vous persécutiez les plus dignes républicains (1)? Que s'il ne vous étoit pas d'abord impossible d'abattre les principaux d'entre eux, vous ne manqueriez pas ensuite de venir jusqu'à moi; que loin de me porter à la Convention, il ne tenoit à rien que vous ne me précipitassiez dans le tombeau de vos prisons-Marat? Et s'il m'étoit resté quelques doutes à cet égard, Robespierre, n'avoient-ils pas pris la peine de les éclaircir *tes gardes-du-corps*, qui me sachant coupable du crime irrémissible d'avoir voulu parler contre ton candidat favori, contre le fauteur du triumpvirat, dit *l'Ami du Peuple*, m'avoient attendu, et me montrant leurs cannes à sabres, avoient proféré ces paroles remarquables aux premiers jours de septembre : *avant peu tu y passeras.*

ce qu'on y dit de la majorité de la Convention. *Ils veulent qu'on les garde ; quels crimes veulent-ils donc commettre ?... Ils veulent quitter Paris... Ils ont raison... Qu'ils partent donc... Mais où vont-ils se cacher pour démembrer l'état et conspirer contre la liberté du monde... Quel moyen nous reste-t-il AUJOURD'HUI pour déconcerter leurs funestes projets? Je n'en connois pas d'autres EN CE MOMENT que l'union des amis de la liberté, la sagesse et la patience. Un peuple magnanime et éclairé est toujours à temps de réclamer ses droits ET DE VENGER SES INJURES.* Voilà pourtant ce que l'on couvre d'applaudissemens dans la société des ci-devant Jacobins. Et rapprochez de cette grande instruction du général le propos tenu quelque semaines auparavant par un des goujats subalternes : *qu'il n'y auroit bientôt plus contre la Convention d'autre raison que la raison du sabre* : propos qui excita des battemens de main convulsifs, et valut à son auteur l'honneur d'être reconduit à sa place en triomphe; rapprochez de toutes ces provocations séditeuses, les contre-révolutionnaires atrocités dont est rempli le journal de *leur magnanime*; et demandez-vous ce qu'ils veulent.

(1) On verra bientôt que c'étoit alors que les Mandats-Marat étoient expédiés contre Roland, Brissot et d'autres.

Tu dis qu'on étoit libre à cette assemblée, *parce qu'on y votoit à haute voix* (page 4); mais c'est précisément pour cela qu'on n'y étoit pas libre, car les tiens avoient pour eux les massacres, et ne dissimuloient pas l'intention de revenir à cette ressource, dès qu'elle leur paroîtroit nécessaire. Je citerai *Talien* qui, ayant dit à la tribune, *je ne suis pas Brissot*, fut à bon droit couvert d'applaudissemens; mais qui s'étant avisé d'ajouter, *je ne suis pas non plus Robespierre*, fut accueilli d'une épouvantable huée, n'acheva qu'à travers d'horribles murmures, ne fut point élu, parce que la faction lui retira tout-à-fait son appui, et put entendre en revenant à sa place, car nous l'entendîmes, de plusieurs parties de la salle, quelques voix l'apostropher des plus grossières menaces, et l'une d'entre elles lui crier : *và, coquin, laisse faire, nous avons encore la hache levée* (2).

Tu prétends (page 4) que chacun usa librement du droit de les proposer, les candidats. Robespierre, souffre l'âpreté de mon langage républicain, supporte la dure vérité : tu mens. Toi, toujours et plus que jamais privilégié, tu prenois, tu gardois la parole toutes les fois et aussi longuement que tu le jugeois convenable. Personne au contraire ne parloit que tu ne le voulusses. Si quelque visage nouveau, de qui l'on ne savoit point encore s'il n'étoit pas des tiens, demandoit la parole, il pouvoit l'obtenir; mais aussitôt qu'il devenoit possible de s'appercevoir qu'il alloit dire ce que vous ne prétendiez pas permettre qu'on dit, vous l'empêchiez de continuer. Il étoit sur-le-champ réduit au plus absolu silence, trop heureux si vous ne le condamnâtes à l'heure même au supplice d'entendre, et tes déclamations violentes, et toutes celles des plus forcenés boutefeux de ta faction. Ce manège, quelque scandaleux qu'il fût, se couvroit de si peu de ménagemens, que les plus impassibles en conçurent une indignation vive. Un jour, dans l'accès d'une impatience trop juste, le courageux *Dugazon* poussa tout-à-coup, dans notre salle, ces généreuses paroles : *quoi ! citoyens, vous avez abattu le despotisme, et vous souffrez que la tyrannie s'exerce au milieu de vous !* Ai-je besoin d'ajouter qu'il ne put dire un mot de plus ? Voilà, Robespierre, quelle étoit la dose de liberté dont tu voulois bien nous laisser jouir. Et s'il est vrai qu'on ait été libre dans le choix des candidats, dis-moi par quel prodige il est arrivé, qu'excepté *Kersaint* que vous repoussâtes, nul autre des excellens républicains que réprovoit Marat dans ses placards, ne fut même pro-

(2) Voyez aussi Gorsas, Convention nationale, tom. 2, n^o. 3, jeudi 8 novembre, page 117.

posé; tandis que presque tous les *Cordeliers* qu'il désignoit furent élus. L'oseras-tu nier? Il est de notoriété publique que les honteuses listes de *vo*tre *magnanime* furent suivies.

Tu dis (page 4), *je n'en présentai aucun*. Tu mens encore. En effet, je lis au commencement de ta page 5, que *tu ne désignas point Marat PLUS PARTICULIEREMENT que les écrivains courageux qui, etc.* ce qui est déjà un aveu que tu en désignas plusieurs; et je vais prouver que cette prétendue désignation de Marat fut une présentation véritable qui produisit *une nomination forcée*. Mais puisqu'il t'étoit réservé de montrer l'espèce de courage qu'il falloit pour accoler, dans le même discours, les deux noms les plus étonnés de se trouver ensemble, celui de Priestley si respectable, et celui de cet odieux Marat, ne les séparons pas aussitôt qu'il le faudroit. Ne séparons pas tes mensonges, car tu mens encore; lorsque tu oses avancer que *tu ne dis pas de mal de Priestley, qui t'étoit connu par sa réputation de savant, etc.* Il ne me faut pour confondre tant d'impostures, que rapporter les faits. Cinq ou six nominations étoient déjà faites; aux derniers appels nous avions vainement porté Priestley; de leur côté, les tiens avoient inutilement essayé Marat. Tu montes à la tribune, Robespierre. Dans le même discours, dans le même, et si la postérité s'occupe de tes méfaits, elle ne te pardonnera pas celui-là; dans le même discours, tu attaques, tu dénigres Priestley; tu désignes, tu vantes une espèce d'homme, qu'à la vérité tu ne nommes pas, mais que tu signales si bien que tout le monde le reconnoît. Tu t'écries: *Je le sais qu'il existe une coalition de philosophes; je sais que MM. Condorcet et Brissot veulent mettre des philosophes dans la Convention. Le docteur Priestley a écrit dans son cabinet. Mais qu'avons-nous besoin de ces hommes, qui n'ont fait que des livres? Il nous faut des patriotes qui se soient exercés dans des révolutions, qui aient combattu corps-à-corps le despotisme, qui en aient été les victimes.* Ainsi, Robespierre, tu poursuivois dans Priestley *sa réputation de savant*, et par une mauvaise foi révoltante, tu donnois à entendre qu'il ne s'étoit point exercé contre le despotisme; tu cachois cette vérité, qu'il t'a fallu depuis reconnoître devant la Convention (page 5): que Priestley avoit éprouvé *une disgrâce qui le rendoit intéressant aux yeux des amis de la révolution française*. Tu le dis dans ta réponse; tu ne le disois pas à l'assemblée électorale. Content d'avoir obscurci d'un même nuage le courageux dévouement d'un sage et la vérité, il te restoit à préconiser jusqu'aux lâchetés de celui que, pour l'honneur de l'espèce humaine, je voudrois bien ne pouvoir regarder que comme

un insensé. Tu poursuivis : *Quant à moi, je l'avoue, j'aime mieux un homme qui, pour combattre la Fayette et la cour, se seroit pendant un an caché dans une cave.* Dirai-je que les tiens applaudirent avec fureur ces paroles impatiemment attendues? Dirai-je que pour terminer dignement ce discours vandale, tu parus amèrement regretter, à cause des mauvais choix que faisoient les départemens, et dont les nouvelles nous arrivoient de toutes parts, qu'il ne dût pas se trouver dans la Convention un plus grand nombre d'hommes doués d'une ignorance assez crasse, *pour ne pas même savoir parler leur langue?* Dirai-je?... Non, mon intention n'est pas d'affliger sans nécessité qui que ce soit; et je pense que l'homme (1), qu'il te plut d'indiquer après Marat, ne méritoit pas la honte de se trouver à ses côtés. Mais ce que je ne puis taire, c'est que vainement plusieurs républicains indignés demandèrent la parole avec moi. Vainement, comme eux, je brûlois de venger le philosophe anglais, et de démasquer le Français indigne. Tu avois prudemment décidé qu'on ne parleroit point après toi; tu ordonnois que la discussion, qui réellement n'étoit point ouverte, puisqu'on n'avoit pas entendu de contradicteurs, fût fermée; elle le fut. Tu nous donnas despotiquement l'appel nominal. O honte!... mais du moins ce n'est pas la nôtre; ce n'est pas, je le jure, celle du peuple de Paris: *la vertu* perdit presque toutes les voix; *le crime* nous échut. Mais, pour essayer de pallier l'ignominie et le despotisme de tes élections, tu oses dire et imprimer que les choix ont été discutés et ratifiés par les sections. Eh bien! je ne te répons que par deux mots, et Paris tout entier que je puis appeler en témoignage, les répétera: tu mens, tu mens: tu mens trois fois. Lis Condorcet, il te dira: « Il a fait entendre que ce choix avoit été confirmé par les assemblées primaires; mais il n'a pas dit que cette résolution, prise dans le corps électoral, n'avoit point eu d'exécution, et que ceux qui avoient provoqué cet arrêté, quand ils croyoient cette exclusion utile pour écarter les hommes qu'ils haïssoient, l'ont abandonné quand ils ont prévu qu'elle ne frapperoit que sur leurs amis ». Lis Gorsas, il te dira (page 120 du n^o du jeudi 8 novembre): « Quand on est venu dire au corps électoral, qu'une ou deux sections avoient rayé ou vouloient rayer Marat, ou Robespierre: eh bien! s'est-on écrié, *nous verrons s'ils l'osent* ». Enfin, sur toute ta conduite dans l'assemblée électorale,

(1) On m'assure que le même homme m'injurie quelquefois aux ci-devant Jacobins; je le lui pardonne, car je le crois égaré.

« Is un homme dont le témoignage est accablant contre toi ; car devant la France , qui n'ignoroit pas quelle intime et sainte amitié vous unissoit jadis , son silence eût maintenant suffi pour t'accuser. A la page 17 de son discours , sur l'accusation intentée contre toi , il te dira : « Il est vrai que » cette assemblée (électorale) étoit influencée , dominée » par un petit nombre d'hommes ; qu'on ne pouvoit choisir » que leurs partisans ; que les élections étoient préparées » par des listes qui furent exactement suivies , à de légères » exceptions près.

» Il est vrai encore que cette assemblée étoit devenue une » lice , toujours ouverte aux dénonciations , aux déclama- » tions les plus emportées. Des orateurs , par leurs dis- » cours , entretenoient dans le peuple une agitation vio- » lente , et nous exposoient sans cesse au renouvellement de » ces scènes d'horreurs dont nous venions d'être témoins ».

Encore un fait cependant sur cette assemblée électorale , un fait qui pourroit fournir à de nombreuses réflexions , et sur lequel je n'en veux faire aujourd'hui que très-peu. Qui donc , après la révolution du 10 août , s'occupa du soin de rappeler l'attention publique sur un homme que , dans toutes les suppositions possibles , il étoit sage de laisser dans *ses palais* ? Qui donc eut la funeste *mal-adresse* et le cruel pouvoir de le faire représentant du peuple (1) ? Que signifie cette précaution de l'avoir nommé le dernier , le vingt-quatrième ? Que signifie sur-tout cette impertinente comédie , par laquelle *les cordeliers* , qui venoient de faire cette élection , eurent l'air d'en être étonnés , et de vouloir revenir contre , sans doute afin de persuader aux bonnes gens que c'étoient nous qui l'avions faite ? Et comment l'aurions-nous pu , nous qui nous étions trouvés trop foibles pour porter l'homme irréprochable , Priestley ? nous qui , toujours écrasés par la faction , n'avions pu conquérir sur elle , et par une espèce de surprise encore , que le respectable Dussaux , et trois ou quatre autres nominati-ns précieuses pour nous , pour eux insignifiantes ? Comment sur-tout l'aurions-nous voulu , nous , *purs jacobins* , que le fantôme d'un *non-seigneur* effarouche ? Philippe , malgré tes services dans la révolution de 89 , et peut-être aussi à cause d'eux , je ne puis avoir confiance en toi ; je ne puis oublier que tu naquis au

[1] Quelques jours auparavant parut un placard de Marat , dans lequel , se plaignant de Roland , qui lui avoit refusés 15,000 liv. destinées à des impressions pour éclairer le peuple , il disoit que d'Orléans devoit les lui donner ; qu'il prouveroit ainsi qu'en effet il étoit l'ami de la révolution , et que cela pourroit décider les électeurs à le porter à la Convention.

sein des grandeurs ; que tu reçus l'insolente éducation réservée aux gens de ta sorte ; que ta jeunesse respira l'air empoisonné des cours ; que la soif de dominer servoit à toutes les passions dans les individus de ta caste ; qu'elle doit couler dans tes veines avec ton sang. Tes enfans. . . Loin de moi l'odieux dessein de flétrir leur jeune courage, et d'arrêter leurs dispositions sans doute louables ; mais je crains que, pour leur entière régénération, ils n'aient tout à faire par eux-mêmes. A quelle époque en effet auroient-ils été formés pour l'austérité de nos mœurs républicaines ? Adèle et Théodore, la Religion considérée, etc. et plusieurs autres ouvrages qui ne respirent que fanatisme de toute espèce, fanatisme religieux, superstition nobiliaire, haine de Voltaire, de Rousseau, de nos plus grands philosophes et de toute la philosophie, me sont-ils de bons garans que la gouvernante de tes fils ait voulu sincèrement leur mettre au cœur l'amour de cette égalité sainte, dont il est au moins étrange que tu aies usurpé le nom pour le leur passer ? Tes enfans ! je me défie des crimes de leurs ancêtres ; et je voudrois me défier de leurs propres vertus. Je me défie sur-tout et je m'indigue de l'espèce d'enthousiasme avec lequel ces mêmes hommes, qui n'ont pas craint de l'élire, affectent d'applaudir, jusques dans la Convention, à chaque nouvelle des succès que ces jeunes gens obtiennent. Tes enfans, je les plains. Ils auront long-temps encore à travailler, avant d'avoir effacé la tache de leur origine : ils sont nés d'un Bourbon ! Philippe, Philippe, je te le dis, et le dis tout haut : quoique, malgré tes amis, il soit entré beaucoup de vrais républicains dans la Convention, je suis toujours surpris qu'au milieu de ces premiers plénipotentiaires de ma patrie, enfin tout-à-fait plébéienne, je suis toujours surpris, dis-je, et quelquefois inquiet de voir assis, non loin de moi, un homme qui fait prince. Philippe et Danton, Robespierre et Marat, vous tous et tous vos cordeliers, prenez garde, nous serons unis contre vous, j'espère ; nous vous observerons, jusqu'à notre chute, fût-elle prompte, inévitable et violente ; sûrs que du moins elle enfanteroit des vengeurs à la république, nous vous combattons. Car, pour ce qui me regarde, mes commettans m'ont fait jurer, et je l'avois juré déjà, que, dussions-nous périr, nous ne souffririons plus, sous quelque nom que ce pût être, la honte et le fardeau de la royauté.

Passons au conseil-général. Tu fais l'éloge de la conduite qu'il tint dans ses premiers jours. Je ne l'ai pas attaquée ; j'ai dit au contraire qu'alors j'étois un de ses membres. Mais ensuite, uniquement dirigé par toi, dont le despotisme éloi-

gnoit le maire, écartoit d'anciens et dignes administrateurs (1), entraînoit la majorité, peut-être bien intentionnée, écrasoit une minorité respectable ; tout-à-fait animé de ton esprit désorganisateur, loin de déposer son pouvoir, il l'étendit ; il méconnut les sections qui l'avoient envoyé, le conseil exécutif qu'il entravoit dans sa marche, l'assemblée législative qu'il insultoit jusqu'à sa barre. Et les communes environnantes, sur le territoire desquelles ses commissaires allèrent exercer des actes de tyrannie. Tu régnois déjà, Robespierre, et pourtant le 2 septembre n'étoit pas encore venu. Ce fut, je crois, le 25 août que *la section des Lombards*, connue pour avoir constamment veillé contre l'aristocratie, tandis que le grand nombre des sections paroissoit dormir, *la section des Lombards*, incapable aussi de fléchir sous ta tyrannie démagogique, prit le vigoureux arrêté, par lequel, déclarant le conseil-général *usurpateur*, elle lui retiroit ses commissaires, et invitoit les autres sections à en faire autant. Aussi-tôt toute la cohue des petits-rois, de se mettre en campagne. *Momoro*, dans sa section, *Lavaux* à celle de l'*Oratoire*, à celle de *Mauconseil* l'*Huilier*, et dans plusieurs autres tous les affidés de cette espèce, me dénoncèrent dans les termes les plus violens. Que dis-je ? le dictateur en personne, toi-même, Robespierre, seignant de me croire l'auteur de cet arrêté, que tu trouvois contre-révolutionnaire, et auquel j'avoue que je n'avois pas eu l'honneur de contribuer ; toi-même, du haut de ta tribune, tu appelois sur moi les licteurs. Au milieu de tes groupes, il n'étoit question de rien moins que de *marcher sur la section des Lombards* ; sous les fenêtres de la maison commune, un peuple égaré demandoit ma tête ; tandis que d'adroits émissaires venoient répandre jusques dans mon quartier, le bruit que *j'étois arrêté* ; et tout cela, faisoit-on dire encore, parce que *Pétion se conduisoit mal, depuis que j'étois son ami*. Son ami ! J'aurois pu désirer qu'il m'eût été digne de l'être. Mais son conseiller ? De quoi mes avis auroient-ils pu servir à son expérience ? A cette époque, il y avoit peut être quinze jours que je ne l'avois vu, et je ne crois pas qu'il ait reçu jamais une lettre de moi. Les calomniateurs le savoient bien sans doute ; mais que leur importoit, pourvu qu'ils préparassent l'opinion publique à la fin violente et prochaine qui m'étoit apparemment réservée, comme à tous les vrais républicains ? Nous touchions à l'épo-

(1) Biderman, Chambon, Thomas, et plusieurs autres qu'on ne laissoit plus administrer ; trop heureux qu'on leur permît d'avoir encore voix délibérative. Et qui voulut-on faire administrateur ? Des hommes dont quelques-uns savoient à peine lire ; mais qui, en revanche, savoient calomnier l'assemblée, dénigrer Pétion et louer Robespierre, de vrais *Coréliers*.

que terrible, remarquez; et sur-tout, pourvu qu'ils parvin-
sent à dépopulariser cet incommode Pétion..... Qu'en au-
roient-ils fait par la suite? C'est ce que je laisse à penser.

Tu dis (page 10) : *On vous entretient d'intrigans qui s'étoient introduits dans ce corps; je sais qu'il en existoit quelques-uns.* Ici, Robespierre, me voilà fort de ton propre aven. Mais ces intrigans, voyons quels ils étoient, et de quelle espèce? C'est Pétion qui va parler (1) : Beau oup de ses membres (du conseil de la commune) et en général *les plus effervesceurs*, étoient dispersés; *ils remplissoient des missions* dans plusieurs parties de l'empire; et ces missions, à quel titre les remplissoient-ils? En qualité de commissaires du pouvoir exécutif. Mais comment le pouvoir exécutif avoit-il choisi *les plus effervescens*? Ce n'étoit pas le pouvoir exécutif qui les avoit choisis; c'étoit le *seul* ministre de la justice, et ce fait n'est pas du nombre de ceux que Danton veuille nier; car un député lui reprochant dernièrement la conduite qu'a tenue l'un de *ces effervescens*, n'obtint de lui que cette justification : *Eh, f..... croyez-vous qu'on vous enverra des demoiselles?* C'étoit un rude ministre de la justice, que ce monsieur-là!

Après avoir fait l'apologie des usurpateurs du conseil-général, tu entreprends indirectement celle de son comité de surveillance; et certes, je n'en suis point étonné. Tu t'écries, (page 2) : *des arrestations illégales ! que ne nous reprochez-vous ainsi d'avoir brisé les plumes mercenaires, etc.* Robespierre, je ne reproche à ton comité que d'avoir voulu, par des assassinats, préparer le peuple français à recevoir le joug de ta tyrannie. Je voulois oublier tout le reste. Entends-tu me forcer à m'en ressouvenir?

L'apologie des évènements du 2 septembre, tu ne tarderas pas à l'entreprendre aussi. Néanmoins, soit délicatesse, soit précaution, tu ne juges pas à propos de permettre qu'on t'impute d'y avoir contribué le moins du monde. Tu avois, à ce que tu dis (page 14) *cessé de fréquenter le conseil, avant l'époque des massacres*; et moi, je dirai bientôt quel jour, à quelle heure et en quels termes tu y *proscrivois* ceux que Pétion appelle si bien *les chefs d'opinion* de l'assemblée législative. Ensuite je conviendrai bien qu'après que l'assemblée électorale eut ouvert ses séances, ce fut à sa tribune principalement et devant ton peuple *des Jacobins*, que tu allas poursuivre contre les plus purs patriotes, ton système de diffamation séditeuse et violente.

(1) Voyez son discours, pag. 17.

Tu prétends (page 15) *que le conseil-général a fait tout ce qui étoit en son pouvoir pour empêcher ces massacres.* Mais, d'où étoient-ils donc ces deux municipaux, qui, convertis de leurs écharpes, y présidoient?

Il est vrai que tu dis, plus loin, page 19, *que ne pouvant les déterminer (les citoyens) à se reposer sur les tribunaux, les municipaux les engagèrent à suivre des formes.* Quels citoyens ! grand dieux ! et quels municipaux ! et sur-tout quelles formes ! (Voyez l'agonie de 38 heures par Saint-Méard).

(Page 15). *Depoix avoit été frauduleusement mis en liberté.* Par qui ? Dis-nous quelle main a soustrait les pièces et le prisonnier ?

Enfin tu oses imprimer (page 17) *que c'étoit un mouvement populaire et non la sédition partielle de quelques scélérats.* Un mouvement populaire ! Ecoute Pétion (p. 12 et 13.) « Le 2 septembre arrive, le canon d'allarme tire, » le tocsin sonne. Oh ! jour de deuil ! A ce son lugubre » et allarmant, on se rassemble, on se précipite dans les » prisons ; on égorge, on assassine. Manuel, plusieurs » députés de l'assemblée nationale se rendent dans ces lieux » de carnage : leurs efforts sont inutiles ; on immole les » victimes jusques dans leurs bras. Eh bien ! j'étois dans » une fausse sécurité, j'ignorois ces cruautés, depuis quel- » que-tems on ne me parloit de rien. Je les apprends enfin, » et comment ? d'une manière vague, indirecte, défigurée ; » on m'ajoute en même tems que tout est fini. Les détails » les plus déchirans me parviennent ensuite ; mais j'étois » dans la conviction la plus intime que le jour qui avoit » éclairé ces scènes affreuses ne reparoitroit plus. Cepen- » dant elles continuent. J'écris au commandant général ; » je le requiers de porter des forces aux prisons ; *il ne me » répond pas d'abord ;* j'écris de nouveau ; il me dit » qu'il a donné des ordres. *Rien n'anonce que ces ordres » s'exécutent.* Cependant elles continuent encore ; je vais » au conseil de la commune ; je me rends de là à l'Hôtel » de la Force avec plusieurs de mes collègues. Des citoyens » assez paisibles obstruoient la rue qui conduit à cette » prison ; *une très-foible garde étoit à la porte ; j'entre....* » Non, jamais ce spectacle ne s'effacera de mon cœur. Je » vois *deux officiers revêtus de leurs écharpes ;* je vois » trois hommes tranquillement assis devant une table, les » registres d'écrous ouverts et sous leurs yeux, faisant l'appel » des prisonniers ; d'autres hommes les interrogeant, d'au- » tres hommes faisant fonctions de jurés et de juges ; *une » douzaine de bourreaux, les bras nuds, convertis de sang, » les uns avec des massues, les autres avec des sabres et des*

» coutelas qui en dégoûtoient , exécutant à l'instant les
 » jugemens ; des citoyens attendant au dehors ces jugemens
 » avec impatience ; *gardant le plus morne silence* aux
 » arrêts de mort , *jetant des cris de joie* aux arrêts d'ab-
 » solution. »

C'est ainsi que Pétion s'exprime ; et toi , Robespierre , tu as le courage de continuer (toujours page 17) *et non la sédition partielle de quelqu's scélérats PAYÉS pour assassiner leurs semblables*. S'ils ne l'étoient pas encore payés , ils s'attendoient à l'être. Écoutons encore Pétion (pag. 13) : Et les hommes qui jugeoient , et les hommes qui exécutoient , avoient *la même sécurité que si la loi les eût appellés à remplir ces fonctions*. Ils demandoient : pourroit-on le croire ? « Ils demandoient à être payés du tems qu'ils avoient » passé , etc. (Page 14) il continue : Ces assassinats furent-ils commandés ? furent-ils dirigés par quelques hommes ? » *J'ai eu des listes sous les yeux , j'ai reçu des rapports , » j'ai recueilli quelques faits ; si j'avois à prononcer comme » juge , je ne pourrois pas dire : Voilà le coupable. »*

Ainsi quand Pétion vit les exécuteurs , ils n'étoient pas payés , mais ils comptoient l'être. Je n'ai plus qu'à rapporter un fait qui prouvera qua quelques personnes entendoient qu'ils le fussent. Un matin , quatre hommes arrivèrent dans la maison du ministre de l'intérieur , et s'adressèrent au citoyen *Fépoul* , l'un des chefs de bureau ; ils avoient des piques et une épée de deuil ensanglantées ; ils venoient chercher le prix de leur travail , que le ministre de l'intérieur devoit leur remettre , leur avoit-on dit ; le citoyen Fépoul , malgré les horribles explications qu'on lui donnoit , feignit toujours de ne pas comprendre quelle avoit été l'espèce d'ouvrage dont le paiement lui étoit demandé. Observez que pendant l'étrange colloque , un *des ouvriers* , accablé de la double ivresse du sang et du vin , s'étoit mis sur un feuteuil , où déjà il étoit assoupi. On vous a donné de l'ouvrage , disoit toujours Fépoul , vous dites avoir bien travaillé , vous demandez qu'on vous paye , rien de plus juste ; mais adressez-vous donc à ceux qui vous ont employés. Enfin les bourreaux , assez mécontents , réveillèrent leur cama.ade , et partirent. Le même soir , entre sept ou huit heures , il en revint un ; il étoit porteur d'un mandat , à-peu-près conçu en ces termes : « Il est ordonné à M. Vallé-de-Villeneuve (1) » de payer à..... (ici quatre noms)..... la somme de » 12 liv , chaque , pour l'*expédition* des prêtres à Saint- » Firmin ». Le garçon du bureau qui reconnoissoit le qui-

[1] Vallé-Ville-neuve est le trésorier de la ville,

dam pour un des quatre du matin, ne voulut point le laisser aller jusqu'au citoyen Fépoul; pressé au contraire de renvoyer le cruel créancier, il parcourut très-rapidement son mandat, ne se donna point le tems de déchiffrer les noms très-mal écrits *des ouriers* et des signataires, courut dans le cabinet du premier commis consulter l'almanach royal, et revint aussi-tôt rapporter l'adresse du cit. *yon Vallé-Villeneuve*. On ignore comment celui-ci aura pu s'en débarrasser.

Je reviens à toi, Robespierre (page 18). Tu t'écries : *Je pourrois citer la faveur du conseil général de la commune; M. Louvet lui-même, qui commençoit l'une de ses affiches par ces mots : Honneur au conseil-général de la commune, IL A FAIT sonner le tocsin, IL A SAUVE la patrie; et tu ajoutes : C'étoit alors le tems des élections.* Robespierre, tu mens, tu mens à dessein, tu mens à ta conscience. Tu as voulu faire croire, et en te lisant, on croiroit que je t'ai loué, toi et ton conseil, après ou pendant les massacres, et que par conséquent je l'ai approuvé alors, moi qui les condamne aujourd'hui. Eh bien! cette affiche est dans les mains de mes souscripteurs; qu'ils veuillent la consulter; c'est le n°. 57 (1) : il ne porte pas, comme tu le prétends : *Le conseil-général a sauvé la patrie*; mais *il vient de prouver qu'il vouloit sauver la patrie*; il ne porte pas : *Il a fait sonner le tocsin*; mais *il vient d'arrêter que le tocsin alloit sonner*; ce qui démontre incontestablement, sans parler de la date qu'elle porte, que l'affiche est du *deux et de la matinée du deux*; qu'alors ni vos massacres, ni par conséquent votre révolution de septembre n'étoient commencés; qu'ainsi tu ne t'es emparé d'un écrit à moi que pour le dénaturer complètement; qu'enfin tu as altéré tous les faits avec cette réflexion, ce calcul, cet imperturbable sang-froid qui ne t'abandonnent pas quand tu calomnies.

Qu'on apprécie maintenant l'insigne méchanceté de ce trait : *C'étoit le tems des élections*; autre infamie que j'ai suffisamment repoussée.

Cependant on pourroit demander comment, à cette époque de la matinée du 2, je pouvois t'approuver, te louer même, toi et ton conseil, qui, de mon aveu propre, étiez depuis quelque tems d'insolens usurpateurs? Je prévois cette objection d'autant plus volontiers, que ma réponse va jeter beaucoup de lumières sur l'infame conduite des tiens.

[1] Les soixante premiers numéros sont de moi : les suivans ne m'appartiennent pas. Je n'ai pu continuer cet ouvrage depuis que je suis à la Convention.

Marat, *le pauvre patriote*, (1) devenu tout d'un coup assez riche pour imprimer de nombreux placards, peut-être parce qu'il avoit rencontré parmi les nouveaux ministres un ami qui, sommé quelque jour de rendre *des comptes* d'assignats, en seroit quitte pour dire qu'il avoit rendu compte de la liberté, et que d'ailleurs le tempérament de Marat, dont il avoit fait l'expérience, ne lui convenoit plus; Marat couvroit Paris de ses ordures sanguinaires. A la nouvelle de la trahison de Longwi, l'assemblée venoit de décréter que Paris fourniroit 30,000 mille hommes pour sa part. Le lendemain, Marat, dans un placard nouveau, déchire Condorcet, Brissot, tous les chefs d'opinions de l'assemblée et cinq des six ministres. Il crie à la trahison, il soutient qu'on veut livrer la France à Brunswick; qu'on veut envoyer d'abord 30,000 Parisiens à la boucherie. Il invite Paris à ne pas envoyer un homme à Soissons; il ose dire qu'il faut fouler aux pieds les décrets de l'assemblée. J'étois indigné; cependant le mépris me paroissant encore l'arme qu'il falloit préférer, je fais une *Sentinelle* où je me borne à représenter aux Parisiens qu'il n'est pas de leur intérêt d'attendre que l'ennemi les vienne assiéger dans leurs murs. Le lendemain encore, placard du monstre, qui ne craint pas de parler de la convenance d'un *triumvirat*; cependant je ne remarque pas que la masse des citoyens soit en général pénétrée de l'horreur qu'une telle proposition devoit inspirer; je ne vois pas d'un autre côté, que le conseil-général s'occupe sérieusement de la levée des enrôlemens; et je trouve le peuple de Paris, que ses magistrats abandonnent, tandis qu'un des agitateurs le poussent aux plus folles défiances, je le trouve plongé dans des irrésolutions, une espèce d'insouciance, une sorte de stupeur du plus fâcheux augure. Alors véritablement inquiet des secrets desseins de l'ambitieux qui règne au conseil-général, et de l'audace du libelliste incendiaire qui le seconde si bien, je reprends la plume, je les dénonce à l'opinion. Malheureusement ce numéro ne parut pas: tout-à-l'heure on saura pourquoi; mais d'abord il n'est pas inutile qu'on le lise.

Je commençois par presser les Parisiens de fournir sur l'heure un fort contingent à l'armée de Soissons, et puis, je disois :

« Peuple, s'il est vrai que je t'aie souvent averti des trahisons qui menaçoient ta liberté, écoute, écoute encore : les excès de quelques prétendus patriotes continuent; leurs usurpations deviennent chaque jour plus dangereuses; il est tems de te les dénoncer.

[1] Rappellez-vous la lettre par laquelle il demandoit à Roland 10000 liv.

» Peuple, sais-tu bien ce que c'est que le *triumvirat* qu'il
 » t'ose proposer? C'est la réunion de TROIS ROIS. Juge
 » maintenant, par le mal qu'un seul tyran t'a fait, s'il est
 » bon pour toi que tu t'en donnes trois. Ils te diront qu'on
 » choisira *ces trois commissaires* parmi les ardens amis de
 » la liberté; mais souviens-toi que tour-à-tour les *Barnave*,
 » les *Lameth*, les *Lafayette* passèrent aussi pour les *ardens*
 » *amis de la liberté*; ne crains pas de te rappeler que sans
 » cesse occupés du soin *de te flatter*, ils te trompoient assez
 » habilement pour exciter aussi *ton idolâtrie*. D'ailleurs il
 » faut te le dire : tout homme investi d'un grand pouvoir,
 » est tenté de l'augmenter encore; tôt ou tard il essaie
 » de l'augmenter encore; tôt ou tard il essaie de devenir
 » MAÎTRE, et tu as juré de n'en plus avoir.

» Au reste, fixe ton attention sur une remarque impor-
 » tante. Les hommes qui te proposent le *triumvirat* sont
 » précisément les mêmes qui dans le tems ont déclamé contre
 » le camp de 20,000 hommes; les mêmes qui ont servi le *côté*
 » *droit* de l'assemblée nationale par des calomnies sans re-
 » lâche, répétées contre les meilleurs députés du *côté gauche*;
 » les mêmes qui ont indirectement essayé tous les moyens
 » d'enlever à Pétion, ton amour dont il est si digne; les
 » mêmes qui tout récemment te conseilloient de *ne pas*
 » *envoyer un homme à Soissons*; les mêmes qui te pré-
 » choient ouvertement le mépris *des représentans de l'ém-*
 » *pire* et la révolte à leurs décrets.

» Peuple de Paris, quand je les ai vu t'inviter à ne point
 » envoyer ton contingent à l'armée, et s'efforcer de t'écarter
 » du respect que tu dois à l'*assemblée nationale*, j'ai soup-
 » çonné qu'ils pouvoient avoir fait ce calcul de scélérateesse :
 » qu'il falloit te pousser à mécontenter les départemens, afin
 » que la *Convention*, *qu'ils ne comptent pas pouvoir maîtri-*
 » *ser*, ne s'assemble point dans tes murs; et encore, afin que les
 » départemens où ils voient bien qu'ils ont peu d'*influence*,
 » se séparent de toi qu'ils espéroient influencer puissam-
 » ment (1). Quand je les ai vu décrier les meilleurs patriotes,
 » sans excepter Pétion, j'ai soupçonné qu'ils s'étoient dit
 » qu'au moment où ils t'auroient mis dans une situation telle-
 » ment critique, que de toutes parts environné d'ennemis,
 » tu n'aurois pas un auxiliaire, il leur importoit qu'il ne te
 » restât personne à qui te confier, et que privé de tout moyen
 » de défense, tu ne trouvasses plus dans ton désespoir,
 » d'autre ressource que de te jeter toi-même dans leurs

[1] On voit que je n'avois pénétré qu'une partie de leurs complots.
 Ils avoient un plan beaucoup plus vaste; sans doute, ils vouloient régner
 à Paris; mais ils vouloient entraîner les départemens.

» mains, ainsi revêtues du suprême pouvoir dont la soif les
» dévorait.

» Maintenant ils parlent hautement d'un *triumvirat*; eh
» bien! je le déclare hautement: mes conjectures deviennent
» des certitudes. Eh! ne me dites plus que ces prétendus
» patriotes sont des *insensés furieux*! Non, non, ce sont
» DES TRAITRES; se sont des traîtres d'une ambition dé-
» sordonnée, qui depuis long-tems nourrissent la criminelle
» espérance d'établir, tôt ou tard, sur les débris de toutes les
» réputations et de toutes les autorités, leur intolérable *dic-
» tature*, leur *tribunat* odieux, que pour ma part, dussé-je
» être encore l'objet de leurs proscriptions, je ne supporte-
» rai pas deux jours.

» Peuple, puisque je te les dénonce, ils tâcheront sans
» doute de me susciter une persécution *violente*; mais tu te
» garderas de ce nouveau piège; toi-même tu me défendras.
» C'est peut-être sur ce combat auquel je les défie, qu'aujour-
» d'hui ta liberté repose. J'accuse les *Triumvirs*; qu'ils se
» justifient. J'écris; qu'ils écrivent. Toi, reste calme; reste
» là pour nous lire et pour prononcer.

« Que s'ils déchirent mes affiches, tu te rappelleras que
» l'état-major de Lafayette les déchiroit aussi. Tu te diras
» qu'à leur tour ils tremblent que je ne te fasse entendre la
» vérité, la vérité terrible aux méchants.

» Brave peuple, encore un mot: n'oublie pas que qui-
» conque te détourne de te rallier sans cesse et *uniquement*
» autour de l'assemblée nationale, est un *traître*; mais en
» même-tems n'oublie pas que l'insolent étranger s'approche:
» aux armes! aux armes!»!

Nouvelles. « Le patriote *Roland* a dénoncé à l'assemblée
» quelques-uns des petits despotes qui espéroient mener le
» conseil-général de la commune de Paris. Il faut espérer
» qu'on empêchera bien que certains agitateurs ne parvien-
» nent à devenir ROIS sous un autre nom ».

Lecteur, continuez moi votre attention, je vous prie.
C'étoit le samedi, premier septembre, que j'avois écrit cette
Sentinelles. Uniquement occupé des affaires, en ces moments
décisifs, j'étois le lendemain dimanche, avant onze heures
du matin, au nombre des spectateurs dans les tribunes de
l'assemblée. Arrive à sa barre une députation du conseil-
général; elle s'exprime dans les termes d'un respect inusité;
elle proteste de son dévouement aux loix et à l'assemblée;
elle annonce qu'un décret de première importance va rece-
voir sur l'heure son exécution; qu'au lieu de 30,000 hommes,
Paris en fournira 60,000; qu'au bruit du tocsin et du canon
d'alarme, on s'enrégimentera sur-le-champ; etc., etc., etc.
Aussi-tôt quelque joie rentre dans mon cœur avec l'espérance.

Je me persuade que soit de gré, soit de force, les chefs abandonnent leurs projets liberticides ; que le bruit sourd de la prise de Verdun, observez bien que la nouvelle officielle n'étoit pas arrivée ; que ce bruit d'un nouveau revers les avoit frappés de terreur, ou plutôt que le conseil général, ouvrant enfin les yeux sur les pressans dangers de la patrie, sentoit la nécessité de s'occuper uniquement de son salut et de se rallier, avec la masse des bons citoyens, contre les agitateurs, autour de l'assemblée. Ceux-ci, dès qu'ils ne sont plus redoutables, me paroissent moins odieux ; je me dis qu'il ne s'agit plus de les dénoncer, qu'il convient de les abandonner à leurs remords. Je m'arrache à l'assemblée ; je cours à l'imprimerie ; mon numero étoit composé, on m'en donne l'épreuve ; je suis pressé de tout refaire, parce qu'il me semble important que cette affiche, seulement retardée de quelques heures, paroisse encore dans la journée. Bonneville, qui demeure-là, voit mon impatience et consent à m'aider. Ensemble nous arrêtons de conserver la première partie de l'affiche, où j'invitois Paris à marcher au secours de Verdun. Tout le reste tombe, et voici ce que nous croyons devoir y substituer.

(N^o. 57 3 septembre. *La Sentinelle*). Je sais que quelques hommes t'avoient donné des avis contraires. J'allois les réfuter devant le peuple ; mais tout est changé.....

« Honneur au conseil-général de la commune ; il vient de
 » prouver qu'en effet *il vouloit* sauver la patrie et mériter
 » la reconnaissance des départemens de l'empire. *Verdun*
 » combat pour nous : allons combattre pour *Verdun* ; allons,
 » pour notre intérêt particulier et pour l'intérêt de tous,
 » allons à l'ennemi. Le conseil-général vient d'arrêter que le
 » tocsin *alloit* sonner, que le canon d'alarme seroit tiré,
 » que nos légions s'organiseroient au champ de Mars ; que
 » soixante mille hommes s'avanceroient sur les tyrans. Allez,
 » enfans de la patrie : campagnes de Verdun, vous rendrez
 » à l'univers la journée de Marathon.

« Les députés de la commune viennent de porter à l'assem-
 » blée nationale, avec cet arrêté digne de nos périls, l'as-
 » surance du profond respect qu'ils ont pour elle, et la ferme
 » résolution qu'ils ont prise de se rallier fortement, et de
 » rallier tous les bons citoyens autour des représentans de
 » l'empire : *nous voilà tous d'accord.*

« Oui, nous avons tous également aimé la patrie ; et j'aime
 » à le croire, nous n'avons pu différer que sur les moyens
 » de la sauver.

« Quand la cause commune aux combats les appelle,
 » Rome, au cœur de ses fils, éteint toute querelle ;
 » Vainqueurs de leurs débats, ils marchent réunis ;
 » Tyrans ! ils ne verront que vous pour ennemis. »

Brutus à son fils. VOLTAIRE.

Cette affiche , ainsi tout-à-fait changée , je rentraî dans mon cabinet ; le lendemain matin seulement j'y appris les massacres de la soirée , ceux de la nuit entière , et tant d'horreurs qui continuoient. Vous tous , républicains ardens et sensibles , jugez de ma situation ! Je reçus bientôt après de nombreux détails dont je rendrai compte tout-à-l'heure , et qui m'instruisoient que ces mouvemens *prétendus populaires* ne seroient pas dirigés seulement contre l'aristocratie et le feuillantisme , et que les plus purs patriotes étoient menacés. Il me devenoit évident qu'une autre révolution commençoit , semblable à celle des Marius et des Sylla ; qu'elle nous étoit donnée par les triumvirs et pour eux ; qu'ils déshonoroient Paris afin de l'asservir ; qu'ils l'opprimeroient pour opprimer la France ; et l'éloge de leurs forfaits se trouvoit écrit de ma main sur les murs ! et moi-même j'aïdois à leurs projets de tyrannie !.... Ce moment fut l'un des plus cruels de ma vie ! j'étois au désespoir ! j'ai versé des larmes de douleur !

A présent , néanmoins , cherchez l'épithète propre à la sorte d'habileté que ce Robespierre a mise à me calomnier , non-seulement par une citation volontairement fautive , mais encore par les omissions les plus perfides. Qualifiez l'espèce de courage qu'il lui a fallu pour essayer de tourner en sa faveur et contre moi , l'une de mes actions révolutionnaires qui le confonde et m'honore le plus. Oui , certes , qui m'honore ; car si elle accuse mon esprit , elle justifie mon cœur. Au simple récit de cette anecdote , tout homme juste reconnoitra qu'alors du moins , et c'est pour le présent un préjugé favorable , j'étois animé d'une seule passion , celle d'assurer à mon pays le bonheur , qui ne se trouve que dans la liberté.

Me demandera-t-on pourquoi , ayant eu le courage d'écrire ce numéro non imprimé , puis *la justice* de le remettre en porte-feuille , je ne l'ai pas publié quelques jours après ? Je le voulois. Quelques amis , qui le surent , m'en détournèrent. Ils me remontrèrent qu'il étoit déjà trop tard ; qu'inutilement un homme songeroit à se dévouer pour tous ; qu'il se sacrifieroit sans fruit ; que les massacreurs étant dans toute leur rage et *les directeurs* dans toute leur puissance , les dénoncer , seroit , peut-être , appeller un choc violent , qui , mal-à-propos provoqué , ne serviroit qu'à leur assurer la plus horrible des victoires ; qu'il convenoit d'attendre une occasion favorable de les désarmer , en les démasquant ; que la force d'inertie étoit la seule que pût actuellement leur opposer un homme qui n'étoit revêtu d'aucune fonction publique , sauf à recourir , si toute autre ressource devenoit impossible , au dernier des moyens alors légitime , la résistance à l'oppression.

Page 15, et ailleurs, Robespierre s'efforce de confondre ce qu'il appelle les deux révolutions, et soutient leur analogie. Il n'y en avoit d'autre, que la disposition funeste où tout peuple qui vient d'insurger, se trouve à souffrir qu'une poignée d'hypocrites amis qui le carressent, continue d'agir en son nom. On n'ignore pas qu'alors il se rencontre toujours quelques ambitieux moins habiles que pervers, qui ne s'étudient qu'à prolonger les agitations, pour les tourner enfin à leur profit, au détriment de la masse entière. Nous savons que plusieurs révolutions, d'abord heureuses contre le despotisme, ont échoué par l'anarchie; que d'infortunés peuples ont un instant quitté leurs fers, pour les reprendre plus honteux et plus lourds; qu'à des despotes, des tyrans ont succédé. Nous le savons, Robespierre! et nous y prendrons garde.

Tu veux aussi te séparer de tes complices; ensemble vous vous accordez pour rejeter quelques iniquités principales sur l'un d'entre vous, qu'aujourd'hui vous trouvez tout simple de renier dans la convention, quoique vous l'exaltiez aux ci-devant Jacobins; et vous n'entendez chacun ne répondre qu'aux faits qui vous concernent individuellement (1). Personne ne sera dupe de cet artifice. Sans doute, il y a des crimes, et c'est le grand nombre, pour l'exécution desquels il ne faut que la volonté et l'action d'un seul homme. Il en est autrement d'une conjuration qui exige nécessairement le concours de plusieurs. Aussi dans la recherche d'un complot de cette espèce, ne doit-on pas permettre que chaque conjuré s'isole et fasse évanouir la preuve en la divisant. Ainsi morcelée en autant de parcelles qu'il y auroit de complices, une conjuration ne pourroit jamais se prouver. Rapprochez au contraire les évènements et les personnages; reportez chacun des faits à sa date, et chacun des acteurs en son lieu, aussi-tôt la preuve sort de toutes parts. Et vainement alors voudrois-tu, Robespierre, feindre d'ignorer que les principaux chefs sont entr'eux solidairement responsables, si ce n'est plus au suprême tribunal de la convention, du moins et toujours au tribunal souverain de l'opinion publique, responsables de tous les actes d'un complot dont ils exécutoient une partie, dont ils faisoient exécuter l'autre, et qui devoit essentiellement leur profiter.

[1] Observez que s'il prend soin de s'isoler ici pour de mauvaises actions, il sait pourtant fort bien parler collectivement quand il s'agit d'usurper quelque partie de l'estime que mérite telle ou telle bonne action à laquelle il n'a pas eu de part. Ainsi il dit : nous avons vaincu aux tuileries; ce ne sera qu'après avoir répété nous avons vaincu pendant deux ou trois mois qu'il osera dire : j'ai vaincu aux tuileries. Et cela par un raisonnement simple, c'est qu'il n'y étoit pas.

Tu dis (page 3) *n'avoir vu Marat qu'une fois , et à la fin de 91 , qu'il ne te trouva que des vues politiques étroites , et nullement l'audace d'un homme d'état.* Ici je t'arrête : il faut que tes vues politiques se soient aggrandies , et qu'il te soit venu de l'audace , car au mois de septembre dernier il a paru que Marat faisoit grand cas de tes talens et de tes principes. Robespierre , il te méprisoit en 91 , et nous t'estimions ; il t'aime en 92 , et nous t'accusons : tout cela ne s'accorde malheureusement que trop bien.

Tu poursuis : *je l'ai retrouvé à l'assemblée électorale.* Et ailleurs , Robespierre ; ailleurs. Vous vous réunissiez quelquefois chez Collot (d'Herbois) , très-souvent chez Danton.

C'en est assez pour ce moment , sur l'union des personnes : venons à la collection des faits.

C'étoit le 27 août que l'assemblée législative avoit rendu le décret qui demandoit aux Parisiens 3,000 hommes. Longwy étoit pris ; l'ennemi marchoit sur Verdun. Pourquoi Robespierre , qui gouvernoit le conseil-général , ne fit-il point le même jour sonner le tocsin , tirer le canon d'alarme ? Pourquoi Marat afficha-t-il , dès le lendemain , que ce décret étoit une trahison , qu'il ne falloit pas envoyer un seul homme à Soissons ? Pourquoi ? Parce que les conjurés n'étoient pas tout-à-fait prêts ; parce que les prisons ne se trouvoient pas suffisamment garnies ; parce que Marat n'avoit pu encore essayer l'opinion sur l'établissement du *triumvirat* ; parce qu'on ne croyoit pas avoir assez calomnié les républicains , dont il falloit se défaire , pour que le complot de *royauté* réussit ; parce qu'il étoit nécessaire de prêcher , pendant plusieurs jours encore , le mépris de la représentation nationale qu'on vouloit usurper , parce qu'enfin il n'étoit que trop aisé de calculer que les Parisiens , qu'on auroit tenus endormis sur le pressant danger d'une invasion étrangère , se réveilleroient plus terribles à la nouvelle d'un nouveau revers presque inévitable , et qu'alors on pourroit les porter , sinon à commettre , du moins à souffrir les horreurs qu'on préméditoit.

Le 28 , Danton sollicite et obtient un autre décret qui ordonne *qu'il sera fait des visites domiciliaires , que les citoyens suspects seront désarmés.* Quant à l'exécution de ce décret , Robespierre n'y met pas de lenteur , on l'exécute aussitôt , pendant la nuit , dans une seule nuit , avec l'appareil militaire le plus menaçant. On cherche des armes , beaucoup moins que des hommes ; on saisit ce moyen de combler les prisons ; on arrête cette foule de particuliers , surpris chez eux , massacrés quelques jours après. Le 30 ou le 31 , nouveau placard de Marat , *qui dénigre Fétion* , désigne cinq des six ministres aux vengeances populaires , et propose le *triumvirat*.

rat. A la commune, Robespierre mandoit Roland, tourmentoit Servan, et ne louoit que les siens.

Le 30, les républicains un moment respirèrent. Plusieurs sections se plaignirent de leurs municipaux despotes; Roland les dénonça, l'assemblée reprit quelque force; elle cassa le conseil-général: je crus voir ton trône brisé, Robespierre.

Mais le lendemain un municipal, pour céder, disiez-vous, au vœu d'un peuple immense, que vous prétendiez être *en marche*, et déjà près du pont-neuf, c'est-à-dire, près le lieu de vos séances et le lieu des séances de l'assemblée; un municipal venoit demander le rapport du décret; et l'assemblée, toujours forcée dans ses délibérations, mais voulant conserver quelqu'apparence de liberté, renvoyoit pour la forme à sa commission des vingt-un, et remettoit au lendemain sa décision, qui n'étoit plus douteuse. Le dernier jour d'août fut encore remarquable par une circonstance trop peu connue, et néanmoins essentielle à l'histoire de cette prétendue révolution de septembre. Paris, alors du comité de surveillance de la commune, étoit souvent gêné dans ses opérations par la justice et l'humanité de quelques administrateurs, selon lui, trop prompts à reconnoître l'innocence, trop lents à mettre le crime en lieu de sûreté. Ces gens-là, crioit-il sans cesse, ne sont pas du tout à la hauteur de la révolution. Pour se débarrasser de ces indignes collaborateurs, que fit-il? Pendant qu'ils étoient allés dîner, il mit les scellés sur la porte du lieu de leur travail; puis il courut au conseil-général: il exposa que ce comité de surveillance n'alloit pas: qu'il lui falloit des gens plus habiles; il demanda à se choisir des adjoints. Le conseil y consentit, imaginant, sans doute, qu'il les prendroit tous parmi ses membres. Paris s'en garda bien. Paris osa violer tous les droits du peuple de Paris. Il osa, de sa propre autorité, mettre au comité de surveillance un homme qui s'y trouva disposer despotiquement des biens, de la liberté, de la vie de tous les citoyens d'une grande commune, dont aucune section ne l'avoit élu! Un homme qui ne tarda pas à se montrer digne du choix qu'on avoit fait de lui, car à compter de ce moment, les prisons ne se vidèrent plus que le troisième jour, et pour le malheur de la nation française, l'Europe sait comment! Un homme que la soif, l'inextinguible soif des crimes et du sang tourmentent sans cesse. Quoi! Marat? Oui. Marat! Oui, pour le massacre certain d'un plus grand nombre de victimes, Paris alla déterrer Marat! Lecteurs attentifs, veillez vous souvenir que nous étions au 31 d'août, et réfléchissez.

Cependant n'étoit-il arrivé dans les prisons, aux jours précédens, aucun évènement qu'on dût remarquer? *L'agonie* (de Saint-Méard) nous offre, sur ce qui se passoit à la

Force, quelques détails importans à saisir. Le 16, à minuit, un officier municipal étoit venu prendre les noms des prisonniers ; le 28 et le 29 il arrivoit à chaque instant de nouvelles victimes. Le premier septembre, cependant l'autre du lion rendit quelque proie : on fit sortir trois patriotes, moins étonnés, dit Saint-Méard, de leur délivrance que de leur arrestation (1) Mais si l'on vouloit bien, selon l'ancienne acception du mot, élargir quelques républicains obscurs, c'étoit pour jeter à leur place, et bientôt élargir, suivant la nouvelle manière, des républicains connus. Dès le matin, le bruit étoit semé que Verdun bloqué de toutes parts, et dépourvu de tout, ne pouvoit long-tems se défendre. Avant midi, rien n'étoit épargné pour multiplier les groupes. D'habiles émissaires y faisoient entendre que jamais Guillaume et Brunswick n'auroient eu l'audace de s'avancer autant, s'ils n'avoient eu, avec quelques membres du conseil exécutif et l'assemblée nationale, un traité secret. Un peu plus tard nous dûmes gémir, mais nous ne dûmes pas nous étonner de voir l'assemblée rapporter le décret qui avoit cassé le conseil-général. Enfin, le soir, le soir du premier septembre, dans l'assemblée de ce conseil, quelques-uns de tes affidés, Robespierre, commencèrent par prodiguer les dénonciations vagues. Les dangers actuels de la patrie ne leur paroissoient point une suite naturelle des complots de Louis XVI et des perfidies de Lafayette; ils ne les attribuèrent qu'à quelques hommes auxquels le peuple trompé croyoit du patriotisme. Et lorsqu'ils eurent, de mille et mille manières, excité la curieuse défiance des auditeurs, lorsque tu jugeas les voies suffisamment préparées, à ton tour tu t'élanças à la tribune; et je rapporte tes expressions : *personne n'ose donc nommer les traîtres; eh bien; moi, pour le salut du peuple, je les nomme. Je dénonce le liberticide Brissot, la faction de la Gironde, la scélérate commission des vingt-un de l'assemblée nationale. Je les dénonce pour avoir vendu la France à Brunswick, et pour avoir reçu d'avance le prix de leur lâcheté.* Les preuves! tu les promettois pour le lendemain. Traître! et le lendemain, les tiens jugeoient, condamnoient, massacroient sans preuves! C'étoit le soir du premier septembre, qu'ainsi tu dénonçois les amis de la république;

[1] On fit sortir aussi M. de Jaucour, que peut-être on ne devoit pas considérer comme un patriote. Au reste, j'espère qu'on m'entendra. Certainement je ne puis regretter qu'il n'ait pas été assassiné; mais on assure que son passeport lui aura coûté beaucoup d'argent; pas autant sans doute qu'à l'ancien évêque d'Autun, qui, dit-on, n'a pas acheté moins de cinq cens louis celui avec lequel il a pu se retirer en Angleterre.

et douze ou quinze heures après, les assassins à la solde du triumvirat tiroient le glaive !

Le lendemain !... O jour de deuil, dit Pétion ! et moi je dis : Ô jour à-la-fois horrible et profitable à la république, puisqu'il nous offre un terrible avertissement de tout ce que l'audace de quelques pervers peut entreprendre encore contre cette égalité naissante, que leur ambition déteste ! O jour à jamais exécrationnable, et cependant trop heureux de n'avoir vu que la moindre partie des forfaits liberticides dont ils espéroient le souiller.

Mais d'abord, retraçons les principaux événemens de la matinée ; cherchons--en quelque part le récit fidèle. Bornons-nous à citer ; ma plume, fatiguée de tant d'horreurs, a besoin de repos.

« Le ministre de la justice (1) vient enfler de sa voix révolutionnaire toutes les trompettes de la renommée ; et, par un discours d'une profonde politique, il enlève les applaudissemens des tribunes et de l'assemblée. Il demande que des commissaires ambulans soient à l'instant nommés pour seconder *les bons desseins* du pouvoir exécutif. (ils ont tous été nommés sur sa présentation (2). Il demande, et l'on décrète encore, que quiconque refusera de remettre ses armes ou de servir en personne, soit puni de mort, et qu'il soit fait *une adresse* aux citoyens pour *diriger* leurs mouvemens...

« Est-ce de l'adresse (3) du lendemain, de l'adresse du 3 septembre dont tu voulois parler, ministre de la justice ?

« Lacroix qui cède à l'enthousiasme universel, électrique, violent, et au besoin d'une force publique, et qui, sans doute, est bien loin de soupçonner que Danton, ministre de la justice, Danton, pouvoir exécutif, est seul excepté d'une proscription totale (4), de ce conseil exécutif dont on a vanté *les bons desseins*, fait décréter la plus horrible dictature qui fut jamais. Sylla, en usurpant la dictature, n'avoit pas pour lui les décrets du sénat romain et la loi de la république. — On n'avoit pas dit à Sylla, comme à Danton, au nom de sénat et du peuple romain, et du salut public qui est la loi suprême : *quiconque contrariera, soit directement, soit indirectement, les opérations du ministre de la république, sera puni de mort* ».

[1] Extrait de *la Chronique du mois*, par Bonneville.

[2] Je l'ai dit plus haut.

[3] La fameuse lettre circulaire du comité de surveillance de la commune.

[4] J'ai dit que des six ministres, cinq étoient continuellement pros- crits par les écrits de Marat et les déclamations de Robespierre.

Séance du soir , 2 septembre.

« Ici finissent les travaux de la première législature.

« La plume d'un homme libre ne peut écrire que la vérité.

» Ce fut au 2 septembre sur les deux heures , que la première législature termina ses travaux ; il est bien vrai qu'elle » siégea encore quelques jours. Elle se leva et on la fit asseoir , » comme on osa le lui prescrire.

« Libre , eut-elle souffert , sans réclamation , avec impu- » nité , que l'adresse du 3 septembre qu'on va lire , eût été » répandue avec profusion dans les départemens , dans les » sociétés populaires?..... et sous le contre-seing du ministre » de la justice , dont il étoit défendu , sous peine de mort , » d'entraver directement ou indirectement les opérations ?

« Lisez donc cette adresse du 3 septembre à tous les ci- » toyens de l'empire , pour diriger leurs mouvemens.

« Frères et amis , un affreux complot tramé par la cour , » pour égorgertous les patriotes de l'empire français , complot » dans lequel un grand nombre de membres de l'assemblée » nationale se trouvent compromis , ayant réduit , le 6 du » mois dernier , la commune de Paris à la cruelle nécessité » de se ressaisir de la puissance du peuple pour sauver la » nation , elle n'a rien négligé pour bien mériter de la patrie , té- » moignage honorable que vient de lui donner l'assemblée na- » tionale elle-même. L'eut-on pensé dès-lors ? De nouveaux » complots , non moins atroces , se sont tramés dans le silence. » Ils éclatoient au moment même où l'assemblée nationale , » oubliant qu'elle venoit de déclarer que la commune de » Paris avoit sauvé la patrie , s'empressoit de la destituer » pour prix de son brûlant civisme. A cette nouvelle , les » clameurs publiques élevées de toutes parts , ont fait sentir » à l'assemblée nationale la nécessité urgente de s'unir au » peuple et de rendre à la commune de Paris , par le » rapport du décret de destitution , les pouvoirs dont il » l'avoit investie.

» Fier de jouir de toute la plénitude de la confiance » nationale , qu'elle s'efforcera toujours de mériter de plus » en plus ; placée au foyer de toutes les conspirations , » et déterminée à s'immoler pour le salut public , elle ne » se glorifiera d'avoir pleinement rempli ses devoirs , que » lorsqu'elle aura obtenu votre approbation , objet de tous » ses vœux , et dont elle ne sera certaine qu'après que tous » les départemens auront sanctionné ses mesures pour sau- » ver la chose publique.

» Professant les principes de la plus parfaite égalité , n'am- » bitionnant d'autre privilège que celui de se présenter le » premier à la brèche , elle s'empressera de se remettre au

» niveau de la commune la moins nombreuse de l'état, dès
 » l'instant que la patrie n'aura plus rien à redouter des nuées
 » de satellites féroces qui s'avancent contre la capitale.

» La commune de Paris se hâte d'informer ses frères de
 » tous les départemens qu'une partie des conspirateurs fé-
 » roces détenus dans les prisons, a été mise à mort par le
 » peuple; actes de justice qui lui ont paru indispensables
 » pour retenir par la terreur ces légions de traîtres cachés
 » dans ses murs, au moment où il falloit marcher à l'enne-
 » mi; et sans doute la nation entière, après la longue suite
 » de trahisons qui l'ont conduite sur les bords de l'abîme,
 » s'empressera d'adopter ce moyen si nécessaire de salut
 » public, et tous les Français s'écrieront comme les Pari-
 » siens: *marchons à l'ennemi, mais ne laissons pas der-
 » rière nous ces brigands pour égorger nos enfans et nos
 » femmes.*

» Frères et amis, nous nous attendons qu'une partie
 » d'entre vous va voler à notre secours et nous aider à re-
 » pousser les légions innombrables de satellites des despotes
 » conjurés à la perte des Français. Nous allons ensemble
 » sauver la patrie, et nous vous devons la gloire de l'avoir
 » retirée de l'abîme.

» Signé, les administrateurs du salut public et les admi-
 » nistrateurs adjoints réunis, PIERRE DUPLAIN, PARIS,
 » SERGENT, L'ENFANT, JOURDEUIL, MARAT, *l'ami du*
 » *peuple*, DE FORGAS. LECLERC, DUFORTRE, CELLY,
 » constitués par la commune, et séant à la mairie.

» Ce 3 septembre 1792.

N. B. Nos frères sont invités à remettre cette lettre sous
 » presse, et à la faire passer à toutes les municipalités de
 » leur arrondissement.

» Atrocité inouïe, dont Néron et Caligula n'ont pas don-
 » né d'exemple! Qui vengera les représentans d'un grand
 » peuple, d'un peuple tout puissant, dégradés, avilis et
 » souillés du sang innocent répandu à grands flots? »

Et j'ajoute, moi: qui punira des conjurés assez audacieux
 pour s'être glorifiés de la tyrannie qu'ils exerçoient sur l'as-
 semblée nationale, des assassinats qu'ils avoient commis et
 qu'ils excitoient à commettre; des usurpations de pouvoir
 qu'ils s'étoient permises et qu'ils demandoient qu'on sanc-
 tionnât; de leurs projets de dictature complete, auxquels
 ils osoient prier les départemens d'accéder? Qui punira les
prétendus magistrats signataires, et le prétendu ministre
 de la justice, distributeur de cette circulaire, telle qu'à l'é-
 poque de la Saint-Barthelemi, la digne mère de l'impie
 Charles IX n'en écrivoit point de plus horribles aux gouver-
 neurs de ses provinces; telle que les plus insolens, les plus

lâches, les plus cruels usurpateturs n'osèrent en hasarder d'aussi exécration : exécration par les forfaits qui l'avoient précédée, par les forfaits dont ils comptoient la faire suivre ; si évidemment exécration, que seule elle prouve tout et ne me laisse rien à prouver.

Achievons néanmoins, pour le complet anéantissement de leurs complots, achevons de porter la lumière sur toutes les horreurs de septembre : et d'abord observons que le 2 étoit un dimanche. Le choix d'un jour *d'oisiveté* n'est pas une circonstance à négliger. On voit cependant que le crime n'étoit pas oisif ; l'emploi de la matinée préparoit la terrible *circulaire* du lendemain, et promettoit aux départemens des émissaires non moins terribles. D'un autre côté, on se préparoit aussi. La prise de Verdun se donnoit pour certaine, quoique la nouvelle officielle ne fût pas arrivée. *A la Force, on faisoit diner les prisonniers plutôt que de coutume ; au dessert on enlevoit tous les couteaux ; on mettoit dehors la garde-malade d'un prisonnier qui avoit le bras cassé ; et véritablement le malheureux n'avoit plus besoin de ses soins ; son heure dernière approchoit. (1) Dans la ville on alloit presser le départ de soixante mille hommes, et en même tems, chose remarquable ! on faisoit fermer les portes ! A lire la page 16 de Robespierre, on croiroit déjà que quarante mille antropophages étoient, en moins d'une heure, sortis de terre tout armés, et que leurs cris de fureur demandoient quelques milliers de sacrifices humains : eh bien ! le tocsin ne sonna qu'à deux heures et demie, et des témoins oculaires attesteront qu'une heure après il n'y avoit pas cent personnes au champ de mars ; mais au milieu de Paris, peut-être une cinquantaine de monstres qui alloient provoquant les groupes et se relayant pour y crier les sanguinaires paroles qu'on retrouve dans la digne circulaire du lendemain : *ne laissons pas derrière nous ces brigands pour égorger nos enfans et nos femmes*. A trois heures et demie, pas cent personnes au champ de mars ; et les massacres commencés à l'hôtel de la Force à quatre heures (2) !*

[1] Les barbares ! ils l'ont tiré de son lit pour le porter dans la rue où on l'a achevé. (Voyez l'agonie des trente-huit heures.)

[2] On voit déjà, puisque les citoyens n'étoient pas encore assemblés, qu'il est faux que ce soit le peuple qui ait demandé ces massacres ; il ne l'est pas moins que ce soit le peuple qui les ait commis et qui les ait vu commettre, même le premier jour. Chabot a osé imprimer qu'il avoit passé sous une voûte de dix mille sabres. Eh bien ! le respectable Dusault qui étoit avec lui député de l'assemblée nationale, attestera que deux cens hommes auroient facilement dissipé les bourreaux et les spectateurs. Et puisque je le cite, je rapporterai un trait qu'il m'a raconté et qui fait

Poursuivons : c'étoit le soir du premier septembre que Robespierre avoit proscrit *Brissot* et la députation de la Gironde : ce fut le soir du 2 que Marat et son comité lancèrent des mandats contr'eux ; ce fut le lundi 3 , à six heures du matin , que des commissaires de la commune se présentèrent chez *Brissot*. Ils lui montrèrent leurs pouvoirs. Dans le principe on en avoit voulu faire un arrêt de mort , mais on s'étoit ravisé , je ne sais par quelle crainte ; ce n'étoit plus qu'une sentence diffamatoire. Les mots *mandons d'arrêter* étoient seulement couverts d'un trait de plume si léger, qu'ils demeuroient parfaitement lisibles. Restoit un ordre de visiter. *Brissot* n'y voulut mettre obstacle ; on chercha dans ses papiers les preuves que d'avance tu avois toujours promises, *Robespierre* ! et l'on ne trouva rien. *Germeuil*, l'un des commissaires , dit à *Brissot* qu'il avoit huit mandats pareils contre des députés de la Gironde, et qu'il comptoit commencer par *Guadet*. Moi , répondit le républicain persécuté ; moi , pour des raisons dont le détail seroit trop long, j'ai bien voulu souffrir cette visite ; mais *Guadet* ? prenez garde ! les gens de bien le trouvent toujours doux et paisible ; mais il est violent contre le crime ; mais il exécute la tyrannie de ceux qui vous envoient ; prenez garde ! Je ne sais si ces représentations eurent leur effet, ou si les visiteurs reçurent contre-ordre : ils n'allèrent chez aucun des députés de la Gironde. La postérité remarquera sans doute, que cette journée du 3 septembre fut encore souillée d'une autre tache, d'une tache ineffaçable , celle d'avoir vu paroître, au milieu des flots de sang qui devoient couler pendant quatre jours encore , cette adresse sanguinaire et leze-nationale du comité de surveillance ; adresse approuvée par *Robespierre* en son conseil , et que le ministre de la justice fit passer sur son contre-seing !

Le 4 fut signalé par une infamie nouvelle. On fit un mandat d'arrêt contre *Roland* : *Roland* ! Si après tant de gages donnés à la révolution, il l'avoit trahie , personne n'étoit plus que lui criminel ! S'il avoit mérité cet arrêt de mort , nulle considération humaine ne devoit empêcher qu'il s'exécutât. Pourtant , si j'en crois *Péthion* , (page 15) , il suffit à *Danton* , pour obtenir qu'on le révoquât , de s'emporter devant *Robespierre* et de représenter que cet acte de démence perdrait, non pas *Roland* , mais ceux qui l'avoient décerné. D'où je conclus du moins qu'auprès de *Robespierre* et de *Marat* , *Dantou* étoit une PUISSANCE.

frémir. Un de ses malheureux qu'il haranguoit , lui dit : Monsieur , vous avez l'air d'un bien brave homme ; mais rangez-vous donc ; il y en a derrière vous deux que vous nous empêchez de tuer depuis un quart d'heure, et après eux nous en aurions déjà expédié vingt.

Mais je continue ma lecture, et je trouve (page 15 et 16) ; que Péthion et Robespierre commençoient à s'expliquer ; que Danton s'entremêla du colloque, et fit si bien que l'explication ne put s'achever ; d'où je conclus que Robespierre pourroit bien n'être qu'un instrument aveugle dans les mains d'un plus habile que lui.

Et je vois (page 17) que peu de jours après, Marat et Danton eurent ensemble une petite querelle d'amitié, qui se termina par de tendres embrassemens : d'où je conclus que Danton sentoit le besoin de continuer encore *l'expérience du tempérament de cet homme* (1).

Les massacres continuoient cependant. (2) Péthion réclamoit la force publique. Il écrivoit au commandant, à Santerre, nommé par le conseil général, ami de Robespierre, beau-frère de Paris, et maintenant maréchal-de-camp, je ne sais pourquoi. Santerre ne répond pas. Péthion écrit encore ; alors Santerre répond qu'il a donné des ordres ; et pourta les présidens des quarante-huit sections ont assuré depuis la commission des vingt-un que les massacres leur avoient fait horreur, qu'ils auroient voulu pouvoir montrer la force publique ; mais *qu'ils n'avoient point reçu de réquisitions*.

La même commission pressoit le ministre de la justice d'arrêter ces massacres ; il rioit. Faites exécuter le décret contre Marat, lui disoit-elle ; il répondoit froidement qu'il aimoit mieux donner sa démission.

Saisi d'une trop juste impatience, Brissot se détermine à entrer chez le ministre de la justice. Il y trouve Fabre, (d'Eglantine). Il se plaint à Danton de ces affreux massacres. Eh, d'ailleurs, s'écrie-t-il, le moyen d'empêcher que des innocens n'y soient confondus ? Pas un, pas un ! répond Danton. Quel garant, dit Brissot ? Le ministre de la justice réplique : Je me suis fait donner les listes des prisons, et l'on a effacé ceux qu'il convenoit de mettre dehors. Lecteur attentif, *je me suis fait donner les listes !* et rappelez-vous que dès le 26 un *officier municipal* avoit été jusques dans la chambre de Saint-Meard prendre les noms des prisonniers.

Enfin Gorsas m'a raconté, comme à beaucoup d'autres, l'étrange conversation qu'il eut avec un homme qui, dans un certificat signé de lui, en date du 9 septembre, a pris le titre de *jugé souverain, élu par le peuple aux journées du 2 et*

[1] Ce sont les expressions dont il s'est servi pour réprover Marat, au moment où je venois de déclarer que j'allois accuser Robespierre.

(2) Marat et les siens ont long-tems imprimé que ces massacres étoient un supplément nécessaire de révolution ; ils impriment tous aujourd'hui que c'est l'œuvre de quelques contre-révolutionnaires.

Au 3. Cet homme entre chez un libraire où se trouvoit Gorsas. Il y demande *les courriers des départemens*, de la dernière quinzaine. Le libraire ne les a pas. L'homme en paroît très-fâché. Gorsas s'approche, se nomme et demande ce qu'il veut chercher dans ses numéros. C'est que, dit l'autre, en rendant compte des journées de septembre, vous avez parlé de moi. — Oh, oh! vous en étiez donc? — Vraiment! j'étois grand juge. — Oui? vous pouvez donc m'apprendre comment cela se pratiquoit. A quoi reconnoissiez-vous les innocens? — Bah! bah! il n'y en avoit guères? Mais encore, comment faisiez-vous? — Nous avions des listes, et puis on voyoit bien tout de suite. Cependant il y avoit un grand B.... qui avoit les cheveux en jacobin; on ne pouvoit pas trop lire son nom, et il ne se défendoit pas trop mal. Il nous a donné de la tablature. — Eh bien? — eh bien, j'ai envoyé demander à Paris et à Marat: ils *m'ont fait dire, c'est cela même*, ELARGISSEZ.

La plume tombe de mes mains!

Les bourreaux étoient excédés de carnage: ils ne s'arrêtèrent que quand il ne resta plus de victimes; et le cours de leurs forfaits étoit seulement suspendu. Les commissaires ambulans portoient dans tous les départemens leurs maximes d'anarchie et de sang; plusieurs distribuoient *une déclaration des droits* de leur façon; quelques-uns osoient demander la loi agraire. Les meneurs de Paris attendoient la nouvelle des succès de leurs envoyés et les réponses à la fameuse circulaire. Dans tous les cas possibles il falloit se tenir prêts au foyer de la conspiration. Il falloit, au sein de la capitale, continuer les trames si bien ourdies; ne point abandonner les calomnies sanguinaires, parvenir aux mandats d'arrêts essayés par les mandats de visite, et s'élever à de nouveaux massacres d'un genre plus favorable à l'établissement de la royauté.

Il falloit régner par la ruse, par la force, par la terreur. Il falloit que toutes les communes de l'empire fussent, bon gré, mal gré, bientôt amenées à souffrir que celle de Paris devînt le centre de la représentation nationale, ou si cette première partie du complot avortoît, que tous les principaux meneurs de cette commune fussent jetés dans la convention, pour la dominer à son tour par tous les moyens d'intrigues et d'effroi. J'ai dit ce qu'étoit l'assemblée électorale. Le premier député fut Robespierre, le second, Danton; puis Billaud-Varennes, tout récemment tiré du conseil-général, pour aller en qualité de commissaire du pouvoir exécutif à la grande armée; puis Paris, qui avoit d'anciens droits à leur reconnoissance, puisque même, avant le 10 août, il avoit pressé Barbaroux et Rebecqui de se rallier autour de

l'homme vertueux, et de le reconnoître pour *dictateur*; puis Marat, puis enfin toi, Philippe, toi sur qui nous avons les yeux. Santerre, on ne le nomma point, parce qu'il falloit le laisser à la tête de la force publique, ni l'Hullier, *parce qu'on le gardoit pour la mairie* (1).

Robespierre reprit à la tribune de l'assemblée électorale ses déclamations violentes, ses calomnieuses proscriptions contre tout ce qu'il y avoit de plus vrais républicains. D'une main Marat recommença ses placards, où il ne cessoit de presser le peuple au massacre *de tout ce qui n'étoit pas cordelier*; de l'autre, il se remit à signer des mandats d'arrêts pour précipiter dans leur tombeau quatre ou cinq cens nouveaux malheureux (2) qui ne pouvoient ignorer, en entrant dans les prisons, comment ceux qui les y avoient précédés venoient d'en sortir. Puis les plus habiles émissaires alloient répéter dans les groupes, que la convention ne pouvoit être rassemblée pour le 10 septembre; qu'alors cependant l'assemblée *ne pouvoit se dispenser de rendre ses pouvoirs au peuple; qu'il y auroit une grande insurrection* ce jour-là; qu'aussi-tôt il faudroit bien se rallier *autour de Robespierre, et des hommes capables de sauver la France*; que la justice *du peuple* devoit demander les têtes de quatre cens députés traîtres à la nation; qu'il faudroit aussi se défaire des aristocrates, signataires de la pétition *des vingt mille*, et se partager les biens de *tous les bourgeois accapareurs* (3).

(1) Ils l'ont dit publiquement. Ils n'avoient pas besoin de dissimuler alors.

(2) Oui, le ministre de l'intérieur dénonça, du 15 au 17 septembre, à l'assemblée législative, près de cinq cens arrestations nouvelles, dont plusieurs exécutées sur des mandats d'arrêt, signés *du seul Marat*. Ces pièces où sont elles? Je dirai seulement où elles doivent être, au comité de surveillance de l'assemblée; mais quand même elles n'y seroient plus, toujours est-il certain qu'elles ont existé. Plus d'un membre de la convention les a vues.

(3) Tout Paris a été témoin des faits que je rapporte; mais il y en a de particuliers, qui prouvent que les royalistes, d'abord très-dérangés dans leur plan par le prompt rassemblement de la convention, ne désespéroient pas néanmoins d'obtenir quelque grand mouvement. Le 20 septembre, à 11 heures du soir, le président de la section de Popincourt et trois commissaires vinrent à l'assemblée nationale, en ce moment au château des Tuileries, demander Gensonné, et le prévenir, de la part de la section, que beaucoup d'hommes assez peu connus, tous enrégimentés et prêts à partir, depuis long-tems, étoient retenus à Paris, on ne savoit pourquoi; qu'au moment même il y avoit beaucoup de fermentation et de mouvement, qu'on parloit d'aller massacrer quatre cens députés, et les signataires des huit mille et des vingt mille. Ces commissaires s'en allèrent inquiets, et Gensonné refusa de se retirer avec eux.

Ainsi tous les rôles étoient distribués et remplis. Toi, Robespierre, de ta tribune, tu parlois pour proscrire. Lui, Marat, de son antre secret expédioit quelques arrêts, en attendant qu'il en exécutât beaucoup. Il espéroit encore trente mille pros crits dont les biens, déjà convoités, eussent pu conquérir quelques mille brigands à la suite *des Triumvirs*. Ensemble vous creusiez le tombeau de la république en son berceau même; ensemble, vous savouriez d'avance le sang des républicains. Vous appeliez l'heureux jour, le jour terrible. Et dès que les uns auroient été pour jamais écartés par le fer, et les autres suffisamment contenus par la terreur, tous deux vous commenciez votre règne. Mais il parloit d'un triumvirat ! comment donc saurons-nous le nom du troisième roi qu'ils nous gardoient dans leurs fureurs.

Comment ! il ne s'agit que de rapprocher les faits, d'examiner les hommes et de réfléchir. Depuis long-tems Marat songe au triumvirat (1); depuis quelque tems Robespierre marche à la dictature. Ces deux hommes ont, chacun de son côté, quelqu'empire sur quelque portion du peuple. Séparés, ils restent trop foibles; rapprochés, ils se corroborent mutuellement. Qui se chargera de ce rapprochement? Apparemment l'autre homme, à qui sa voix révolutionnaire et ses formes athétiques ont fait aussi quelques partisans, dans la multitude, *ami de la vigueur*; l'homme dont je crains, depuis plus d'un an, l'ambition vaste et mal déguisée; l'homme à qui je crois du moins le génie de l'intrigue et de l'observation; l'autre homme qui s'arrange de sorte qu'à l'époque convenable, les deux premiers se rencontrent chez lui ou ailleurs, qu'importe? Voilà cependant deux des triumvirs qui ne s'estimoient pas en gr, parce que l'un d'eux *n'avoit pas l'audace convenable*, qui maintenant se conviennent et se chérissent. Mais le troisième, quel sera-t-il? Belle question! celui qui a concilié les deux autres. Voilà donc tout? Non, certes. Dès que marchant ensemble, ils seront parvenus à leurs fins, des trois le plus habile, et vous voyez déjà que c'est le dernier; le plus habile dira qu'ayant fait l'expérience du tempérament des deux autres, il se trouve qu'ils ne valent rien; et sur l'heure il les précipitera. Mais comment le pourra-t-il? Parce que depuis trois

Oui certes, ils espéroient encore un mouvement; car Marat continuoit d'y pousser, dans ses placards; tantôt il affichoit qu'on devoit chasser la convention, si en deux mois la constitution n'étoit pas faite; une autre fois, qu'il falloit que le *souverain* eût des tribunes assez basses pour lapider ceux de ses mandataires qui le trahiroient. Une autrefois, qu'à voir la trempe des députés envoyés par les départemens, on ne devoit rien espérer.... et il ajoutoit: ô peuple babillard, si tu savois agir!

(1) Il le demandoit déjà à la fatale époque du 17 juillet 1792.

ans, peut-être il y a derrière lui quelque ci-devant grand, qui n'entend se montrer qu'au moment décisif. Et ne doutez pas qu'aussitôt il ne se montre. C'est ainsi pourtant qu'après cinq ou six années de combats, de sacrifices de toute espèce, nous républicains, nous n'aurons fait que changer de tyrans, sans que peut-être nous ayons même changé de dynastie !

O génie tutélaire de ma patrie ! je te rends grâce : aucun de leurs derniers attentats, si méchamment concertés, n'a réussi.

La plupart des départemens repoussèrent par le mépris, et quelques-uns par des traitemens sévèrement justes, ces ambulans commissaires, effrontés propagateurs de troubles, d'assassinats, de désorganisation. L'immense majorité des communes ne daigna pas lire, on ne lut qu'avec horreur la trop affreuse circulaire. Ainsi tomba la première partie du complot ; ainsi furent renversées les vastes espérances de ce conseil général que ses meneurs vouloient saisir de la représentation nationale, dont ils s'étoient flattés de faire, à la place de cette *convention* qu'on eut renvoyée à des tems moins périlleux, un corps *souverain* sur lequel ils régnoient déjà.

Mais cette révolution du 20 septembre, par laquelle ils espéroient encore royaliser la France en la couvrant de cadavres, qui nous l'épargna ? Un double prodige que des yeux contemporains ne remarquent pas assez, mais dont nos enfans pourront s'étonner. Malgré le peu de tems laissé pour de longues opérations, malgré les embarras de toute espèce, malgré des obstacles sans nombre, toutes les assemblées primaires firent les premiers choix, tous les corps électoraux achevèrent leurs nominations, tous les représentans du peuple accoururent, plus de trois cents se trouvèrent au rendez-vous auguste à l'heure désignée ! Le même jour, au même instant, quelques bataillons d'hommes libres, Kellerman à leur tête, arrêtoient de nombreuses légions d'esclaves. En cette action vraiment grande, trop peu connue ou trop peu célébrée, quelques milliers de nos braves amis repousoient d'immenses armées. O bonheur indicible ! ô digne prix de leur vaillance ! en chassant devant eux les Prussiens de Brunswick, ils faisoient aussi reculer les cordeliers de Marat. Ainsi ce jour du 20 septembre que l'ennemi du dehors et celui de l'intérieur avoient également marqué pour notre perte et notre opprobre, nous devint un jour de salut et de gloire. Ainsi placée entre les cohortes cruelles de deux ou trois despotes couronnés et la scélérate faction de trois ou quatre tyrans qui vouloient un trône, à sa naissance menacée d'un double trépas, LA RÉPUBLIQUE vint à la vie par un double miracle.

Il ne falloit pas moins que l'imprévu concours du subit rassemblement de la convention , et de l'étonnante victoire de Kellermann , pour que la seconde et la plus redoutable partie de la *conjuraton royaliste* avortât.

Cependant n'ont-ils par repris leurs trames liberticides ? et , je répète , s'ils ne les continuoient , je ne les eusse point dénoncés , je ne les poursuivrois pas. Républicains trop confians ou trop foibles , regardez donc autour de vous , songez-vous à leur retirer tous les moyens d'usurpations qu'ils s'étoient ménagés ? Toutes les semences de troubles qu'ils jettent sans cesse autour de vous , prenez-vous soin de les étouffer ?

Une poignée d'agitateurs est-elle contenue dans les sections ? L'hydre du conseil-général est-il abattu ? permet-on qu'un maire soit nommé digne de confiance ? A la place d'un prétendu général , *appellé par acclamation dans les secousses d'un mouvement révolutionnaire* , un véritable commandant est-il légalement réélu ? La justice a-t-elle repris son cours ordinaire ? L'assemblée des représentans du peuple est-elle purgée ?

Non , non , Robespierre , presque tout ce qui existoit pour ton élévation existe encore. Dans les groupes , ce sont toujours tes mérites qu'on veut faire admirer ; aux jacobins , c'est toujours de l'idolâtrie qu'on sollicite pour tes vertus. Aux jacobins et dans les groupes , c'est contre la convention qu'on appelle constamment l'animadversion publique. (1) Aucun moyen d'agiter le peuple de Paris n'est oublié. Samedi ce fut la nouvelle de l'enlèvement de Louis XVI ; dimanche c'étoit celle de sa mort ; l'undi c'est celle d'une entière défaite de *Custine*. (2) Partout c'est au nom de *Marat* (3)

(1) Certain personnage qui , monté sur une chaise , fait métier de haranguer , et qu'on reconnoît à son enseigne , où sont écrits ces mots : *liberté , égalité* , crioit il y a trois ou quatre jours : La convention ne fait rien , ne fera rien , n'est bonne à rien. Citoyens , il faut absolument nous rallier autour du grand , du vertueux Robespierre.

(2) Tous les jours quelques tentatives d'émeute , mais principalement les samedis , dimanches et lundis ; observez bien.

(3) Lecteur , quand j'écrivois ceci , je ne pouvois connoître un n^o. 57 qu'il vient de publier , en date du lundi 26 novembre ; j'en citerai quelques passages.

« Nous sommes dans un état de crise violent ; nous touchons à quelque catastrophe désastreuse.... Elle est bien disposée (la Convention) ; mais elle manque de lumières et de vues , ect. ; nous avons aboli le despotisme royal ; qu'y avons-nous gagné ?.... Les contre-révolutionnaires occuperont éternellement , sous de nouveaux noms , tous les emplois de l'état , jusqu'à ce que la mort nous en délivre.... Sous la République , comme sous le royalisme et sous le despotisme , le cabinet ministériel est maître de tout..... Les fonctionnaires publics , sous le nouveau régime , valent moins encore que sous l'ancien ; la justice n'est pas mieux rendue , et les finances sont plus mal administrées.

et de tous les tiens qu'on prêche le désordre, l'anarchie, l'insurrection. Quinze jours se sont à peine écoulés depuis qu'au palais de la révolution un homme pérorant devant cinq cens autres, demandoit vingt mille victimes et six cens dans la convention. Que six cens, Robespierre ! ce malheureux se trompoit. Il est impossible qu'il y ait cent cinquante traîtres au milieu de nous.

Représentans du peuple, le mépris de vos lois, l'assassinat de vos personnes, le règne de tous les désordres, de tous les méchans, et par conséquent de tous les despotes, rois ou triumvirs, se proclame sur toutes les places, dans une société dite populaire, et jusqu'aux portes de cette assemblée. Laissez-vous au-dedans périr, par l'anarchie, cette république dont les armées sont victorieuses au-dehors ! après avoir échappé à tant de violens orages ? est-ce contre un aussi misérable écueil que vous irez échouer et vous briser ? Je l'ai dit, je le redis, je le redirai sans cesse : *l'anarchie* est le seul ennemi redoutable qui vous reste. Seul, il peut vous reconduire au despotisme, de quelque nom que le despotisme prenne soin de se masquer. Vous exposeriez-vous à la honte d'avoir laissé tomber de vos mains, par excès de foiblesse, le précieux dépôt de la liberté française et de la liberté universelle ? Comme section du tout, Paris mérite vos soins ; acteur généreux dans deux révolutions successives, il a des droits à la reconnoissance publique. Cependant, jusques sous vos yeux, une faction cruelle l'agite, le tourmente, le dépeuple, voudroit en faire un désert. Dispersez les brigands, frappez les chefs, sauvez Paris.

Nos amis, nos frères, nos enfans combattent aujourd'hui pour les droits des peuples opprimés ; souffrirez-vous qu'en leur absence les droits les plus précieux leur soient ravis. Quand ils auront conquis vingt nations à la liberté, rentreront-ils chez-eux esclaves ? Sera-ce pour le règne de Marat et de son illustre associé, qu'ils auront versé les flots du sang le plus pur ? L'armée combat pour nous, combattons pour l'armée.

» Les tems des illusions sont passés ; le peuple ne croit plus à l'invincibilité ; déjà il a jugé l'incapacité de ses députés à la convention.
 » C'est en vain qu'on lui proposeroit une seconde convention ; il n'y auroit aucune confiance ; et puis, quel bien pourroit-elle produire ? ne nous le dissimulons pas ; elle ne pourroit qu'être plus mal composée encore que celle-ci. Il ne restera donc au pauvre peuple d'autre parti à prendre que de rétablir le despote..... Ou se donner UN NOUVEAU MAITRE.»

Lecteurs, je vous le demande, que veulent les hommes qui emploient, qui vantent un tel écrivain : que veulent-ils ? sinon le rétablissement de la royauté sous un autre nom.

Et cependant ce Marat siège au milieu de nous..... O mon pays !

Législateurs , lorsqu'au 10 août la nation , lassée du joug des rois , entendit le canon tonner sur leur repaire , elle respira , se croyant délivrée . Eh bien ! c'étoit déjà la royauté qui revenoit sur les cadavres des premiers jours de septembre , sucer le lait dont elle a toujours soif ; c'étoit elle encore qui comptoit , vers la fin du même mois , se relever entièrement au milieu d'un massacre plus vaste ; c'est elle enfin qui veut aujourd'hui que nous n'obtenions ni repos , ni lois ; c'est elle qui a chargé l'anarchie de lui ramener par de longs détours son pouvoir et ses victimes . Hâtez-vous cependant , écrasez tout-à-l'heure ce reste et ce commencement de tyrannie , si vous voulez vraiment la république .

Et s'il étoit permis de supposer qu'auprès de vous , environnés de tant de grands intérêts , il reste encore quelque place pour l'intérêt personnel , je vous dirois : prenez garde ; les traîtres que vous ménagez , s'ils avoient un instant de succès , ne vous laisseroient pas même le temps de vous reconnoître . Pour prix de votre indulgence fatale , pour prix de vos éternelles temporisations , vous tomberiez leurs premières victimes . vous tomberiez à jamais . Prenez garde ; défendez-vous .

Quoiqu'il arrive cependant , les voilà trop bien signalés , pour qu'ils s'affermissent jamais sur *leur* trône , quand même ils parviendroient à le resaisir d'une main sanglante . Et si je dois , foible individu , pour les avoir démasqués , mourir sous leurs coups , je ne mourrai pas tout à fait . Même à l'instant de ma chute je pourrai sentir quelque joie ; car après moi je laisserai ces vérités courageuses qui tôt ou tard , et plus ou moins , selon les hommes appelés à les recueillir , profiteront à la liberté . J'aurai payé ma dette à mon pays .

The first part of the history of the
 world is divided into three ages
 the first of which is the golden age
 the second the silver age
 and the third the iron age
 In the golden age the world was
 governed by the gods
 and the people lived in
 peace and harmony
 In the silver age the world was
 governed by the heroes
 and the people lived in
 a state of constant warfare
 In the iron age the world was
 governed by the kings
 and the people lived in
 a state of constant warfare
 The history of the world is
 a history of constant warfare
 and constant change
 The world has always been
 a place of constant warfare
 and constant change
 The world has always been
 a place of constant warfare
 and constant change

54

54